DÉPÔT LÉGAL
Rhône
891
1887

Première année. — N° 89. CINQ CENTIMES Samedi 7 Mai 1887

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire
34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QUI LUI SONT ADRESSÉS

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	Un an
Rhône et départ. limit.	5 fr.	10 fr.	18 fr.
Autres départements ..	7 fr.	14 fr.	26 fr.
Étranger (Union post.)	10 fr.	20 fr.	40 fr.

(On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste)

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale

DE LA RÉGION DU RHONE

RÉDACTEUR EN CHEF :
ERNEST VAUQUELIN

Pour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur
34, rue Tupin, à Lyon

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces du journal sont reçues exclusivement :
A LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort et dans ses succursales de Saint-Etienne et de Grenoble.
A PARIS, chez M. AUDEBOURG, 10, place de la Bourse.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893

LE BUDGET

Nous avons annoncé, hier, que la Commission du budget, sur la proposition de notre ami Camille Pelletan, avait décidé de renvoyer au gouvernement le projet de budget pour 1888, sur lequel nos ministres n'avaient trouvé à réaliser qu'une économie de onze millions, somme tout à fait insuffisante pour équilibrer nos recettes et nos dépenses.

Voici le texte même de la proposition Pelletan transmise, à la suite de cette séance, au président du Conseil par M. Rouvier, président de la Commission.

La commission du budget ;

Estimant que le projet du budget de 1888 ne présente, ni au point de vue des économies, ni au point de vue de l'équilibre, le caractère exigé par l'état de nos finances et la volonté de la nation ;

Constatant qu'après comme avant les propositions des ministres, le projet qui lui est soumis comporte des dépenses supérieures à celles de l'exercice actuel ; et considérant que les économies indispensables ne peuvent être opérées sans de sérieuses réformes administratives pour lesquelles elle n'a ni les moyens de renseignement, ni les pouvoirs nécessaires ;

Convaincue qu'elle peut avec confiance réclamer du ministère une initiative également conforme à ses attributions et à ses déclarations ;

Invite son président à demander au gouvernement des propositions nouvelles.

Dans le numéro de la *Justice* que nous avons sous les yeux, l'auteur de la proposition de renvoi explique ainsi la situation faite à la Chambre et au pays par l'impuissance ou la mauvaise volonté gouvernementale.

Marchons-nous à un conflit? se demande M. C. Pelletan. J'espère encore que non : mais, il faut bien le reconnaître, chaque jour qui s'écoule ôte quelque chose à cette espérance.

Nous sommes assurément les derniers à désirer une crise nouvelle ; nous voyons les difficultés où elle jettera la Chambre et le parti républicain ; il ne nous suffit pas, pour en prendre notre parti, de nous dire que le cabinet en portera toute la responsabilité. D'ailleurs, nous n'avons que des sympathies pour un ministère où nous comptons des amis, et qui a dignement représenté le pays dans une récente épreuve.

Si donc nous voyions un moyen quelconque d'éviter le conflit imminent, nous n'hésiterions pas à l'adopter. Mais ce moyen, nous ne l'avons pas : il est entre les mains du ministère seul ; tant qu'il s'obstinera à présenter, avec des modifications insignifiantes, un budget informe et inqualifiable, nous serons dans la rigoureuse nécessité de porter devant la Chambre, la question posée entre le cabinet et nous.

En effet, dans quelle situation sommes-nous ?

La France paye un budget de plus de trois milliards : c'est le plus gros budget du monde. La Russie, avec ses cent millions d'habitants, l'atteint à peine. Nulle part, on ne paye, par tête, un chiffre d'impôts comparable au nôtre.

Plus du tiers de ce budget est dévoré par une dette sans égale et sans précédent. Tous les ans, il faut prélever un milliard à un milliard deux cent millions pour payer la rente des fautes passées. Et cette dette s'augmente tous les ans d'un demi milliard.

De là un double résultat : d'abord, le travail français se trouve dans des conditions de lutte inégales avec les nations qui payent moins. L'agriculture, l'industrie ont peine à soutenir la concurrence, et cela se conçoit : les dépenses de gouvernement entrent dans leurs frais généraux.

Ensuite, le crédit du pays se trouverait compromis si cela continuait. Déjà on est réduit à chercher des modes détournés d'emprunts ; et nous voyons déjà les financiers offrir des combinaisons trop subtiles et essayer de tirer profit de nos embarras.

Peut-on continuer de la sorte? Non, mille fois non. Au point de vue national, ce serait la ruine.

Au point de vue politique, ce serait le discrédit de la Chambre et de la République. Hélas ! tous les jours emportent un peu du prestige du Parlement. La stérilité de ces dernières années n'a pas détruit seulement le crédit de trop de républicains ; elle use le crédit d'un régime de discussion. Ce serait un grand malheur, si cette Chambre devait revenir devant le suffrage universel, sans avoir, je ne dis pas : rien fait, je dis : rien essayé.

Eh bien ! que peut-elle faire? La réforme constitutionnelle ? On nous répond : elle n'est pas à l'ordre du jour.

La réforme religieuse, la séparation des Eglises et de l'Etat ? On nous dit : elle n'est pas mûre.

Les réformes politiques, décentralisation, libertés nouvelles ?... On nous dit ; il faut les ajourner.

On ne garde du programme républicain qu'un seul point sur lequel on va porter tous ses efforts : l'ensemble de réformes pratiques, de reconstitution administrative, qui permettra de mettre en ordre les finances du pays... C'est donc là le point décisif pour le pays, pour la Chambre, pour la République... Et au moment de l'aborder, on ne veut plus rien faire !

Capituler sur ce point, se résoudre à un avortement, ce serait à la fois la ruine de nos finances, la perte de cette Chambre et la plus grave atteinte à l'idée républicaine.

Nous ne pouvons donc pas, sur ce point, reculer d'une semelle. Je ne m'attarde pas à discuter si le projet du budget qui nous est soumis, est acceptable. Tout le monde est d'accord sur lui. Il n'a pas un défenseur. Et, alors, la commission chargée par la Chambre de l'examiner, a le choix entre deux partis : le refaire ou inviter le gouvernement à le refaire.

Le refaire, elle ne le peut pas ; cela tombe sous le sens.

Reviser des comptes et des additions ; diminuer accidentellement le prix d'un service payé trop cher ; éplucher et contrôler les détails d'un budget normal ; c'est la besogne d'une commission ; cela peut conduire à épargner trois ou quatre millions. Cela ne fait pas une politique financière.

Reviser l'organisation des services, modifier des réglementations surannées, porter les mains sur un ensemble d'abus, cela n'est possible qu'à celui qui gouverne. On peut concevoir deux sortes de constitution dans une République centralisée : je laisse de côté les états fédéraux où le pouvoir est indéfiniment morcelé.

Ou le Parlement gouverne par lui-même, au moyen de grands comités, comme le faisait la Convention.

Ou il gouverne par le moyen d'un ministère tiré de son sein, et investi de sa confiance.

Si nous vivions encore sous le régime conventionnel, la question ne se poserait pas, ce serait aux comités à proposer des réformes et des économies.

Mais en charger une commission du Parlement, dans un régime qui ne lui donne, ni moyens d'informations, ni pouvoirs de direction, ni expérience des détails administratifs ; mais admettre un état de chose extraordinaire, où le Parlement essayant les réformes qu'il veut et doit au pays, aurait contre lui précisément les ministres par l'intermédiaire desquels il gouverne ; ce serait le coq à l'âne constitutionnel le plus extraordinaire.

J'ai entendu des ministres nous dire : « Indiquez-nous les économies que vous voulez !... » Comment vous les indiquer ! Quoi ! nous vous avons mis à la tête de l'administration pour en faire marcher les rouages, pour les avoir sans cesse dans la main, pour en faire l'expérience à toutes les minutes..., et quand la question vitale pour le pays est une réforme des dépenses et des procédés, vous nous demandez de vous indiquer ce que vous avez à faire !

Et que pouvons-nous donc sur la bureaucratie, sans vous ? Nous ne pouvons rien que par vous : c'est votre rôle, c'est votre raison d'être. Le Parlement n'atteint toute cette vaste machine administrative que par l'intermédiaire des ministres qu'il place à sa tête. Engager une œuvre d'économies qui soit une œuvre d'ensemble, sans les ministres, contre les ministres, c'est se condamner à l'impuissance.

Oui, à l'impuissance ; et là est la véritable question : il ne s'agit pas de se renvoyer, de la commission aux ministères, et, plus tard peut-être, de la Chambre à l'une ou à l'autre, la responsabilité d'un avortement : il ne s'agit pas de se mettre à l'abri ; il s'agit de tout autre chose : il s'agit de réussir, il s'agit d'entreprendre, dans des conditions sérieuses, l'œuvre attendue par le pays.

Eh bien ! nous avons le devoir, vis-à-vis de la Chambre, de l'avertir et de la mettre en mesure de se prononcer. Nous avons le devoir de lui dire qu'il n'y a ni réforme, ni économie possibles, sans une collaboration gouvernementale que nous n'avons trouvée jusqu'ici à aucun degré. Nous avons ce devoir parce qu'en laissant aller les choses nous aboutirions, à la fin de l'année, à une déception nouvelle.

Quant au ministère, ses résistances sont inexplicables. C'est son programme, celui de M. de Freycinet, celui de M. Goblet, celui de tous les républicains, celui du suffrage universel tout entier que nous lui demandons d'accomplir. Sa résistance, la force d'inertie qu'il nous oppose, ne sont pas à lui, mais à ses bureaux : qu'il revienne enfin à lui-même ! c'est la seule façon d'éviter un conflit où il y aurait pour lui quelque chose de pis que la possibilité d'une chute : la certitude de combattre le bien du pays et de la République.

INSPIRATIONS ORLÉANISTES

La *Epoca*, qui a publié un article à sensation dans lequel elle montrait la France menacée par une coalition de monarchies européennes, déclare aujourd'hui qu'elle a reçu cet article de France et qu'elle supposait qu'il répondait aux convictions d'une certaine partie de l'opinion française.

La *Epoca* ajoute que l'article ne reflète pas, en conséquence, l'opinion du parti conservateur espagnol, et ne renferme pas une attaque contre les institutions politiques de la France, car la *Epoca*, d'une part, respecte le gouvernement d'un pays uni à l'Espagne par des liens d'amitié, et, d'autre part, le parti conservateur professe une grande considération pour la République française.

La *Epoca* a reçu cet article des bons patriotes qu'on appelle Orléanistes.

Ces Messieurs sont bien heureux qu'il n'existe pas de nos jours un « Comité du salut public » pour mettre un frein à leur ardeur épistolaire.

DÉPÊCHES

DE « LA TRIBUNE »

Par Fil télégraphique spécial

A propos de « Lohengrin »

La manifestation

Paris, 6 mai.

Hier soir, aux environs de l'Eden-Théâtre, la foule était plus nombreuse et plus houleuse qu'hier.

A la porte du théâtre, deux affiches sont placées donnant avis que le prix des places pour le *Lohengrin* sera remboursé aujourd'hui.

Les curieux en prennent connaissance.

Une bande de jeunes gens arrive, vers neuf heures, de la place de l'Opéra en chantant la *Carmagnole*.

Quelques manifestants l'accueillent par les cris : *A bas l'Allemagne !* et se joignent à elle.

A la hauteur de la rue Scribe, une forte escouade d'agents essaie de la disperser. La foule entonne la *Marseillaise* et des renforts d'agents séparent les curieux et les manifestants en plusieurs groupes, qui se dirigent dans les rues voisines de l'Opéra.

On crie toujours : « Vive la France ! A bas l'Allemagne ! A Strasbourg ! »

Les agents ont de plus en plus de peine à maintenir la foule qui grossit. De nombreuses arrestations ont lieu qui provoquent beaucoup de sifflets.

Vers dix heures, on en opère une dizaine pour cris, chants, sifflets et protestations contre les agents.

Les mesures les plus rigoureuses ont été prises.

Des escouades d'agents sont massées à l'entrée de la rue Royale et dans la cour du ministère de la marine, pour empêcher le passage de la place de la Concorde et, par suite, l'entrée de la rue de Lille.

Le bruit avait couru d'une manifestation d'étudiants de ce côté, mais les groupes annoncés n'ont pas paru. Au reste, la pluie tombait depuis 8 heures, et un véritable orage, qui a éclaté à 10 heures, a mis fin à la manifestation.

M. Gragnon, préfet de police, se trouvait sur le refuge de la place de l'Opéra, ainsi que de nombreux officiers de paix.

Chez M. Lamoureux

Paris, 6 mai.

Il résule d'un interview que l'*Evénement* a eu avec M. Lamoureux que celui-ci espère que le système de compression qui s'exerce à Paris contre la représentation de *Lohengrin* ne s'exercera pas partout et qu'il pourra peut être faire entendre cet opéra ailleurs.

D'autre part, dans une entrevue, M. Plunkett, directeur de l'Eden-Théâtre, a confirmé que c'est bien de son plein gré que M. Lamoureux a cessé les représentations de *Lohengrin*.

M. Lamoureux est écœuré, affolé à tel point qu'il veut quitter Paris et qu'il ne veut plus même donner de concerts ; il est affolé surtout par les nombreuses lettres qu'il a reçues et dans lesquelles on le menace de le faire sauter et de jeter du vitriol à la figure de sa fille. M. Lamoureux a invité tout son personnel à conférer aujourd'hui avec lui.

Les Journaux du Matin

Paris, 6 mai.

Le *Gaulois*, parlant de la manifestation anti-wagnérienne d'hier soir, constate que la police a déployé beaucoup d'énergie. Il regrette qu'elle n'ait pas agi ainsi à la première représentation.

La *Justice* considère la suppression de *Lohengrin* comme une mauvaise préparation à l'Exposition de 1889 ; elle trouve qu'il est peu flatteur pour Paris qu'un bande de braillards puisse décider, en dernier ressort, du choix des divertissements artistiques et intellectuels de la capitale.

Le *Figaro* constate qu'un millier de braillards impose sa volonté au ministère qui s'incline avec sa docilité habituelle.

Le *Journal des Débats* se sent médiocrement rassuré en songeant que pendant deux jours trois cents manifestants ont suffi pour tenir en échec la police municipale et troubler les gens paisibles dans leurs distractions inoffensives.

La Presse allemande

Paris, 6 mai.

Les journaux allemands arrivés aujourd'hui à Paris, s'occupent des incidents qui ont signalé la représentation de *Lohengrin*, à Paris.

Le *Tagblatt* traite de «crapules» les manifestants de la rue Boudreau.

Toute la presse germanique raille les Français en faisant remarquer que les Allemands goûtent sans arrière-pensée les chefs-d'œuvre français.

La *Gazette Nationale* voit dans l'interdiction de *Lohengrin* un signe de la faiblesse du gouvernement.

INFORMATIONS

LES DROITS D'INSCRIPTION

Paris, 6 mai.

M. Berthelot a reçu, ce matin, une délégation des étudiants, qui lui a remis une protestation contre le rétablissement des droits d'inscription dans les établissements d'enseignement supérieur de l'Etat.

NOMINATIONS DANS LA MARINE

Paris, 6 mai.

M. Grévy a signé sur la proposition du ministre de la marine :

1° Un décret nommant général de brigade, M. Bourgey, colonel du 1er régiment d'infanterie de marine à Cherbourg.

2° Un décret nommant M. Chanut aux fonctions de chef du bureau des troupes de mer au ministère de la marine.

SUSPENSION D'UN MAGISTRAT

Paris, 6 mai.

Le conseiller près de la Cour d'appel d'Alexandrie, Martin Sarzeaud, vient par décision disciplinaire d'être suspendu de ses fonctions. Ce magistrat trop fameux était une des créatures de Jules Ferry.

NOUVELLE EXPULSION DE Mlle DE SOMBREUIL

Paris, 6 mai.

Mlle de Sombreuil a été extraite hier du dépôt de la préfecture de police et conduite à la frontière belge en wagon cellulaire.

L'AMBASSADEUR DE FRANCE EN CHINE

Paris, 6 mai.

Le *Figaro* annonce que M. Constans, ministre français en Chine, arrivera en France à la fin de juillet.

ENTREVUE DE MM. GOBLET ET ROUVIER

Paris, 6 mai.

M. Rouvier, président de la commission du budget, a communiqué aujourd'hui à M. Goblet l'ordre du jour adopté par la commission dans sa séance d'hier.

Le président du conseil a promis à M. Rouvier qu'il se présenterait lundi prochain devant la commission pour lui faire connaître sa réponse.

M. Goblet semble du reste décidé à faire tout son possible pour arriver à une entente. On espère que celle-ci se fera sur la proposition d'un nouveau chiffre de réductions à opérer dans le budget.

La commission est convoquée pour demain à trois heures.

M. Rouvier rendra compte de son entrevue avec le président du conseil.

LE PRINCE JÉROME

Bordeaux, 6 mai.

Le *Journal de Bordeaux* confirme la nouvelle de l'attaque d'apoplexie du prince Napoléon.

LA SANTÉ DE M. BATBIE

Paris, 6 mai.

M. Batbie est assez malade.

MISSION DE M. DE LANESSAN

Saïgon, 6 mai.

M. de Lanessan, chargé d'une mission en Indo-Chine, s'est embarqué pour l'Annam et le Tonkin.

L'APAISEMENT EN CRÈTE

Constantinople, 6 mai.

Les avis de la Crète confirment l'apaisement du conflit.

La frégate *Victorieuse* est retournée au Pirée ; les cuirassés anglais préparent aussi leur départ.

LE PROCHAIN CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 6 mai.

Le conseil des ministres ne se réunira pas demain, M. Goblet devant partir pour le Havre, où il va assister à l'inauguration de l'Exposition maritime.

Les ministres se réuniront lundi, 9 courant, pour délibérer sur la résolution prise par la commission du budget.

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Paris, 6 mai.

Une dépêche publiée en dernière heure par le *Paris* annonce comme certaine la nouvelle d'une alliance franco-russe.

LES NIHILISTES ET LE TZAR

Paris, 6 mai.

On annonce comme très probable, d'après des renseignements puisés à une source autorisée, que, malgré la résistance de son entourage, le tzar commuera la peine de mort prononcée contre les nihilistes condamnés dans le procès qui a suivi la tentative du 13 mars dernier.

COLLISION DE L'« AJACCIO » ET DE L'« ASIE. »

Port-Vendres, 6 mai.

Nous avons annoncé, hier, que le paquebot *Ajaccio* avait coulé, à la hauteur de Barcelone, le paquebot *Asie*.

Le paquebot *Ajaccio*, est arrivé à Port-Vendres avec l'équipage et les passagers de l'*Asie*, sauf un chauffeur et sept passagers qui ont disparu.

La collision s'est produite mercredi, à deux heures du matin, dans les eaux de Barcelone. Elle a eu pour cause un brouillard d'une intensité exceptionnelle.

L'*Asie*, ancien yacht du khédive Ismail, avait été acheté depuis vingt ans par la Compagnie Fraissinet.

L'IMPRIMERIE NATIONALE

Paris, 6 mai.

M. le garde des sceaux a adressé récemment à M. le président de la République un rapport sur la réorganisation de l'Imprimerie Nationale ; à la suite de ce rapport, paraissait également au

---

Feuilleton de LA TRIBUNE du 7 Mai 1887

89

GERMINAL

PAR

ÉMILE ZOLA

CINQUIÈME PARTIE

IV

La foule entraînée tournait déjà, malgré les protestations d'Etienne, qui les suppliait de laisser épuiser les eaux. A quoi bon détruire les galeries ? cela révoltait son cœur d'ouvrier, malgré son ressentiment. Maheu, lui aussi, trouvait injuste de s'en prendre à une machine. Mais le haveur lançait toujours son cri de vengeance, et il fallut qu'Etienne criât plus fort :

— A Mirou ! il y a des traîtres au fond !... A Mirou ! à Mirou !

D'un geste, il avait refoulé la bande sur le chemin de gauche, tandis que Jeanlin, reprenant la tête, soufflait plus fort. Un grand remous se produisit. Gaston-Marie, pour cette fois était sauvé.

Et les quatre kilomètres qui les séparaient de Mirou furent franchis en une demi-heure, presque au pas de course, à travers la plaine interminable. Le canal, de ce côté, la coupait d'un long ruban de glace. Seuls, les arbres dépouillés des berges, changés par la gelée en candélabres géants, en rompaient l'uniformité plate, prolongée et perdue dans le ciel de l'horizon, comme dans une mer. Une ondulation des terrains cachait Montsou et Marchiennes, c'était l'immensité nue.

Ils arrivaient à la fosse, lorsqu'ils virent un porion se planter sur une passerelle du criblage, pour les recevoir. Tous connaissaient bien le père Quandieu, le doyen des porions de Montsou un vieux tout blanc de peau et de poils, qui allait sur ses soixante-dix ans, un vrai miracle de belle santé dans les mines.

— Qu'est-ce que vous venez fiché par ici, tas de galvaudeux, cria-t-il.

La bande s'arrêta. Ce n'était plus un patron, c'était un camarade ; et un respect les retenait devant ce vieil ouvrier.

— Il y a des hommes au fond, dit Etienne. Fais-les sortir.

— Oui, il y a des hommes, reprit le père Quandieu, il y en a bien six douzaines, les autres ont eu peur de vous, méchants bougres !... Mais je vous préviens qu'il n'en sortira pas un, ou que vous aurez affaire à moi !

Dox exclamations coururent, les hommes poussaient, les femmes avancèrent. Vivement descendu de la passerelle, le porion barrait la porte, maintenant.

Alors, Maheu voulut intervenir.

— Vieux, c'est notre droit, comment arriverons-nous à ce que la grève soit générale, si nous ne forçons pas les camarades à être avec nous ?

Le vieux demeura un instant muet. Evidemment, son ignorance en matière de coalition égalait celle du haveur. Enfin, il répondit :

C'est votre droit, je ne dis pas. Mais, moi, je ne connais que la consigne... Je suis seul, ici. Les hommes sont au fond pour jusqu'à trois heures, et ils y resteront jusqu'à trois heures.

Les derniers mots se perdirent dans des huées. On le menaçait du poing, déjà les femmes l'assourdissaient, lui soufflaient leur haleine chaude à la face. Mais il tenait bon, la tête haute, avec avec sa barbiche et ses cheveux d'un blanc de neige ; et le courage enflait tellement sa voix, qu'on l'entendait distinctement, par-dessus le vacarme.

— Nom de Dieu ! vous ne passerez pas !... Aussi vrai que le soleil nous éclaire, j'aime mieux crever que de laisser toucher aux câbles... Ne poussez donc plus, je me fous dans le puits devant vous !

Il y eut un frémissement, la foule recula, saisie. Lui, continuait :

— Quel est le cochon qui ne comprend pas ça ?... Moi, je ne suis qu'un ouvrier comme vous autres. On m'a dit de garder, je garde.

Et son intelligence n'allait pas plus loin, au père Quandieu, raidi dans son entêtement du devoir militaire, le crâne étroit, l'œil éteint par la tristesse noire d'un demi-siècle de fond. Les camarades le regardaient, remués, ayant quelque part en eux l'écho de ce qu'il leur disait, cette obéissance du soldat, la fraternité et la résignation dans le danger. Il crut qu'ils hésitaient encore, il répéta :

— Je me fous dans le puits devant vous !

Une grande secousse remporta la bande. Tous avaient tourné le dos, la galopade reprenait sur la route droite, filant à l'infini, au milieu des terres. De nouveau, les cris s'élevaient :

— A Madeleine ! à Crèvecœur ! plus de travail ! du pain, du pain !

Mais, au centre, dans l'élan de la marche, une bousculade avait lieu. C'était Chaval, disait-on, qui avait voulu profiter de l'histoire pour s'échapper. Etienne venait de l'empoigner par un bras, en menaçant de lui casser les reins, s'il méditait quelque traîtrise. Et l'autre se débattait, protestait ragensement :

— Pourquoi tout ça ? est-ce qu'on n'est plus libre ?... Moi, je gèle depuis une heure, j'ai besoin de me débarbouiller. Lâche-moi !

Il souffrait en effet du charbon collé à sa peau par la sueur, et son tricot ne le protégeait guère.

— File, ou c'est nous qui te débarbouillerons, répondait Etienne. Fallait pas renchérir en demandant du sang.

On galopait toujours, il finit par se tourner vers Catherine, qui tenait bon. Cela le désespérait, de la sentir près de lui, si misérable, grelottante sous sa vieille veste d'homme, avec sa culotte boueuse. Elle devait être morte de fatigue, elle courait tout de même pourtant.

— Tu peux t'en aller, toi, dit-il enfin.

Catherine parut ne pas entendre. Ses yeux, en rencontrant ceux d'Etienne, avaient eu seulement une courte flamme de reproche. Et elle ne s'arrêtait point. Pourquoi voulait-il qu'elle abandonnât son homme ? Chaval n'était guère gentil, bien sûr ; même il la battait des fois. Mais c'était son homme, celui qui l'avait eue le premier ; et cela l'enrageait qu'on se jetât à plus de mille contre lui. Elle l'aurait défendu, sans tendresse, pour l'orgueil.

— Va-t'en ! répéta violemment Maheu.

Cet ordre de son père ralentit un instant sa course. Elle tremblait, des larmes gonflaient ses paupières. Puis, malgré sa peur, elle revint, elle reprit sa place, toujours courant. Alors on la laissa.

La bande traversa la route de Joiselle, suivit un instant celle de Cron, remonta ensuite vers Cougny. De ce côté, des cheminées d'usine rayaient l'horizon plat, des hangars de bois, des ateliers de briques, aux larges baies poussiéreuses, défilaient le long du pavé. On passa coup sur coup près des maisons basses des deux corons, celui des Cent-Quatre-vingt, puis celui des Soixante-Seize ; et, de chacun, à l'appel de la corne, à la clameur jetée par toutes les bouches, des familles sortirent, des hommes, des femmes, des enfants, galopant eux aussi, se joignant à la queue des camarades. Quant on arriva devant Madeleine, on était bien quinze cents. La route dévalait en pente douce, le flot grondant des grévistes dut tourner le terri, avant de se répandre sur le carreau de la mine.

A ce moment, il n'était guère plus de deux heures. Mais les porions, avertis, venaient de hâter la remonte ; et, comme la bande arrivait, la sortie s'achevait, il restait au fond une vingtaine d'hommes qui débarquèrent de la cage. Ils s'enfuirent ; on les poursuivit à coups de pierre. Deux furent battus, un autre y laissa une manche de sa veste. Cette chasse à l'homme sauva le matériel, on ne toucha ni aux câbles ni aux chaudières. Déjà le flot s'éloignait, roulait sur la fosse voisine.

Celle-ci, Crèvecœur, ne se trouvait qu'à cinq cents mètres de Madeleine. Là, également, la bande tomba au milieu de la sortie. Une hescheuse y fut prise et fouettée par les femmes, la culotte fendue, les fesses à l'air, devant les hommes qui riaient. Les galibots recevaient des gifles, des haveurs se sauvèrent, les côtes bleues de coups, le nez en sang. Et, dans cette férocité croissante, dans cet ancien besoin de revanche dont la folie détraquait toutes les têtes, les cris contrinuaient, s'étranglaient, la mort des traîtres, la haine du travail mal payé, le rugissement du ventre voulant du pain. On se mit à couper les câbles, mais la lime ne mordait pas, c'était trop long, maintenant qu'on avait la fièvre d'aller en avant. Aux chaudières, un robinet fut cassé ; tandis que l'eau, jetée à pleins seaux dans les foyers, faisait éclater les grilles de fonte.

(A suivre).

Journal Officiel la composition d'une commission chargée d'étudier ladite réorganisation.

La chambre des imprimeurs de Paris s'est émue de cette publication à l'*Officiel* elle a adressé à M. le garde des sceaux une lettre où ses membres protestent contre les tendances du rapport, qui semble indiquer que l'Imprimerie nationale sera réorganisée de façon à faire plus que jamais concurrence à l'industrie privée. D'autre part, les imprimeurs demandent que deux d'entre eux au moins soient désignés pour faire partie de la commission formée par M. Sarrien ; celle-ci, en effet, ne comprend que de hauts employés du ministère, des bibliophiles et des jurisconsultes.

M. KATKOFF A SAINT-PÉTERSBOURG

Saint-Pétersbourg, 6 mai.

On s'occupe beaucoup de l'arrivée à Saint-Pétersbourg de M. Katkoff, le directeur de la *Gazette de Moscou*.

On dit que son voyage a pour cause principale les réformes projetées dans le système de l'enseignement. M. Delianof, ministre de l'instruction publique, conseille au tsar de restreindre le nombre des étudiants dans les écoles supérieures.

On assure qu'il est question d'élever le prix d'inscription dans les classes supérieures des gymnases de restreindre le nombre d'heures consacrées aux langues mortes au profit des mathématiques et de rendre plus difficile l'accès de l'Université de Saint-Pétersbourg.

M. Katkoff paraît être d'avis qu'il faut aussi épurer le corps des professeurs.

LA POLITIQUE AUSTRO-RUSSE

Vienne, 6 mai.

La curieuse polémique, au sujet des négociations qui précédèrent l'occupation de la Bosnie, n'est pas près de finir.

M. Tisza a fait répondre, par un communiqué officieux, qu'il ignorait complètement que la Russie et l'Autriche se fussent entendues à ce sujet.

En somme, on est assez intrigué dans les sphères gouvernementales, de cette subite discussion entre Berlin et Saint-Pétersbourg, et on se demande à quoi elle vise.

En tout cas, la *Presse*, organe officieux, prend aujourd'hui position et déclare, à l'adresse de la Russie, que le chemin diplomatique pour aller à Constantinople, a toujours passé par Vienne, et qu'il en sera toujours ainsi dans l'avenir.

Dépêches de l'Étranger

Par fil spécial de la Tribune

AFFAIRE DE L'AFGHANISTAN

Bombay, 6 mai.

Le *Times of Bombay* publie une dépêche de Lahore, annonçant que les tribus afghanes des Sapees et des Mahmuds, après avoir vaincu les Kafirs et leur avoir enlevé plusieurs villages, se battent aujourd'hui entre elles pour la possession de ces villages. Ahmed Khan anrait, d'après la même dépêche, été nommé gouverneur de Penjdeh par les Russes.

VILLAGE BOMBARDÉ

Londres, 6 mai.

Une dépêche de Souakim annonce que le vaisseau de guerre anglais *Gannet*, faisant la chasse à un navire à voiles porteur d'esclaves près de Mersa-Halib, l'équipage d'une de ses chaloupes a été soudain attaqué par de nombreux indigènes cachés dans une crique.

Le lieutenant Stewart a été blessé, il est mort peu de temps après. Quatre soldats ont été blessés.

Le *Gannet* a bombardé le village voisin.

MESURES DE POLICE EN ALLEMAGNE

Berlin, 6 mai.

La police a pris des mesures très rigoureuses contre les colporteurs, les commis-voyageurs et les petits marchands russes se trouvant à Berlin et dans les provinces orientales de la Prusse.

LES ITALIENS A MASSAOUAH

Berlin, 6 mai.

Le bruit court que le ministre de la guerre demandera, dès la réouverture de la Chambre, les fonds pour une expédition de vingt-cinq mille hommes à Massaouah. On fait de grands préparatifs.

ATTAQUE D'UN BATAILLON TURC

Vienne, 6 mai.

Les nouvelles de Scutari d'Albanie annoncent qu'un bataillon turc a été attaqué à Neuschrate par des Mirdites ; il y a eu deux morts et plusieurs blessés.

RIXES ENTRE JUIFS

Saint-Pétersbourg, 6 mai.

Des rixes sanglantes se sont produites à Liporatz, dans la Russie méridionale, pendant les fêtes de Pâques, entre juifs orthodoxes et juifs progressistes. Plusieurs milliers de personnes ont pris part à ces luttes; on compte plusieurs tués et de nombreux blessés. La troupe a mis fin au combat.

LES VICTIMES DE LA MINE

Londres, 6 mai.

Le *Times* apprend de Philadelphie que 12 mineurs ont été retirés vivants après l'explosion dans la mine de Manaime (île de Vancouver); 13 cadavres ont également été retirés. Il reste dans les galeries 81 blancs et 50 Chinois qui, très probablement, ont péri.

L'EMPLOI DES CRÉDITS MILITAIRES ALLEMANDS

Berlin, 6 mai.

Le ministre de la guerre réunira prochainement les commandants des forteresses et les chefs des corps d'armée des frontières pour décider de l'emploi des 92 millions supplémentaires.

LES AFFAIRES DE BULGARIE

Philippopoli, 6 mai.

M. Radoslavof, ministre-président du cabinet bulgare, est arrivé ici venant de Bourgas. Il repart demain pour Sofia.

Le ministre-président paraît très satisfait de l'accueil sympathique que lui ont fait les populations de toutes les localités rouméliotes qu'il a visitées.

Vienne, 6 mai.

On écrit de Constantinople à la *Correspondance politique* que l'envoi par la Porte d'une nouvelle note aux puissances sur les affaires bulgares n'a pas encore eu lieu; il est peu probable que cette circulaire parte dans un avenir prochain. La Porte persiste à demander à la Russie de désigner sans retard son candidat au trône bulgare, tandis que le gouvernement russe voudrait de son côté que la Turquie, comme puissance suzeraine, établisse d'abord une régence provisoire qui convoquerait la grande Sobranié pour procéder à l'élection d'un prince.

Paris, 6 avril.

Le correspondant de l'agence Havas à Philippopoli maintient l'exactitude des paroles que, d'après une de ses dépêches, M. John, consul anglais à Philippopoli, aurait prononcées dans un dîner diplomatique, et qui avaient été l'objet d'un démenti à la Chambre des communes.

Le consul s'est exprimé littéralement en ces termes.

« La révolution bulgare servira de leçon au peuple russe, qui, à son tour, se soulèvera et renversera le *colosse* qui l'opprime ; il renaîtra ensuite à la liberté.

Londres, 6 mai

Le *Standard* apprend de St-Pétersbourg qu'il est bruit, dans les cercles officiels russes, que les régents bulgares, dont la situation est devenue critique à la suite des négociations relatives à l'emprunt, songeraient à donner leur démission.

Le *Standard* apprend de Berlin que le prince de Battemberg est résolu à ne pas retourner à Sofia ; il s'installera prochainement dans la résidence de campagne paternelle d'Heilgenheim, près d'Inghenheim.

Voir nos dernières Dépêches
A LA 3e PAGE

CHRONIQUE PARISIENNE

Deux événements artistiques. — Peintres et musiciens. — Le vernissage. — Autrefois et aujourd'hui. — Le Salon de 1887. — Les artistes lyonnais. — La première de Lohengrin. — *Les manifestations.*

Paris, 5 mai.

Les huit derniers jours ont été signalés par deux événements parisiens dont les conséquences ont été fort différentes, bien qu'il s'agit, dans l'un et l'autre cas, d'une pure manifestation artistique. Je fais allusion à l'ouverture du Salon annuel de peinture et à la représentation de *Lohengrin* à Paris. De ces deux solennités, la seconde a fait et paraît devoir faire encore infiniment plus de bruit que la première.

D'ordinaire, le mois de mai appartient exclusivement aux peintres : cette fois, l'apothéose périodique des porte-pinceaux a été troublée par les musiciens ou, pour mieux dire, par un musicien. Il est vrai que celui-là était bien de son vivant, le plus bruyant, le plus envahissant, le moins modeste de tous les aligneurs de doubles croches. Pourtant je constate que l'exécution de *Lohengrin* ayant été retardée de quelques jours, pour les raisons que chacun sait, n'a fait aucun tort au *vernissage*, qui a remplacé, pour les parisiennes élégantes, Longchamps, tombé en désuétude.

Les dames viennent au *vernissage* pour montrer leurs toilettes ; les modistes et les couturières, pour se tenir au courant des modes nouvelles ; les artistes, pour surprendre, anxieux, la première impression du public, et aussi pour se *débiner* mutuellement ; enfin, les hommes connus viennent uniquement pour se montrer. Il est, en effet, de bon ton d'être vu au Salon le jour du *vernissage*, ainsi nommé parce que, de temps immémorial, on n'a vu un peintre choisir ce jour-là pour vernir son tableau.

Autrefois, on n'entrait au Salon, la veille de l'ouverture officielle, que sur la présentation de cartes spéciales, qui étaient extrêmement recherchées et dont la conquête donnait lieu à toute sorte d'intrigues et de conspirations féminines.

Mais, depuis que l'exposition annuelle, au lieu d'être réglée par l'Etat, est organisée par les artistes réunis en société, ceux-ci, qui savent admirablement calculer, se sont dit qu'ils seraient bien bêtes de ne pas faire entrer dans leur caisse la superbe recette qu'il était si facile de prélever sur la badauderie et la vanité.

Ils ont, en conséquence, fixé à dix francs le prix d'entrée pour le *vernissage* ; et, moyennant ce demi-louis, le premier venu peut parfaitement s'octroyer la satisfaction de contempler vingt-quatre heures plus tôt les productions picturales et sculpturales de l'année. Ce qui était jadis une faveur enviée, est devenu un droit qu'on achète en entrant. Il s'ensuit que la composition de cette assistance de privilégiés est infiniment moins intéressante aujourd'hui qu'elle ne l'était naguère.

* * *

Le Salon de cette année ne comprend pas moins de 2,521 toiles ; 1042 dessins, pastels ou cartons ; 1046 morceaux de sculpture ; 46 ouvrages de gravures en médailles ou en pierres fines ; 186 projets d'architecture et 476 épreuves de gravure sur bois, de gravure au burin ou à l'eau-forte. Bien entendu, je n'ai pas la prétention de passer en revue cette énorme collection d'œuvres d'art qui, presque toutes, révèlent un réel talent : outre que la place me manquerait pour cela, j'imagine qu'une pareille nomenclature n'aurait rien de récréatif pour nos lecteurs ; or, j'estime que le premier devoir de l'écrivain est de ne pas trop ennuyer ceux qui veulent bien lui accorder quelques minutes d'attention.

Je me bornerai donc à étudier brièvement les principales œuvres des peintres et sculpteurs de l'Ecole lyonnaise ou originaires de la région du Rhône.

Même restreinte à ces proportions, une revue du Salon n'est pas une mince affaire. Savez-vous bien que le catalogue révèle l'existence de 165 peintres nés dans le Rhône ou dans les départements voisins ? Et cela sans compter les sculpteurs, les graveurs et les architectes.

De ces cent soixante-cinq artistes, beaucoup sont peu connus ; mais on rencontre parmi eux des noms illustres, comme celui de Puvis de Chavanne, ou célèbres à des degrés divers comme ceux de Vollon, d'Appian, de Béraud, de Bertrand, de Fantin-Latour, de Fichel, de Gigoux, de Meyssat, de Sain, de Sicard, de Stengelin et de Rapin (un nom prédestiné).

Laissez-moi revoir une dernière fois les œuvres de ces maîtres ; puis, j'en dirai ici, très nettement, très franchement, sans nul détour ni complaisance, ce que j'en pense en toute sincérité. C'est un crédit de quelques jours seulement que je sollicite des artistes lyonnais, ou du moins de ceux qui, en raison de l'importance de leurs œuvres, méritent un examen tout particulier.

* * *

Je vous ai dit, en commençant qu'aussitôt l'incident de Pagny aplani, M. Charles Lamoureux, l'éminent directeur de l'Eden-Théâtre, s'était empressé de jouer *Lohengrin*. La représentation n'a été signalée, à l'intérieur, que par d'enthousiastes bravos. Mais, vous le savez déjà par vos dépêches, plusieurs centaines de jeunes gens qui s'étaient attroupés devant le théâtre pour manifester contre Richard Wagner ont fait durant toute la soirée un assez joli « boucan » ; il n'a rien moins fallu que la pluie pour les disperser. L'eau a fait ce que la police, avec ses charges et ses violences, n'avait pu obtenir. Le mot de Pétion, maire de Paris en 1792, entre-bâillant sa fenêtre et murmurant : « Il pleut... il n'y aura rien ce soir ! » ce mot-là est d'un observateur profond et d'un homme d'esprit.

Mais hier soir, ces manifestations ont recommencé de plus belle ; il y a eu des arrestations opérées, de regrettables collisions. Dans ces conjectures, on se demande ce qui va se passer aujourd'hui ? Le président du conseil interdira-t-il les autres représentations du chef-d'œuvre wagnérien, par mesure d'ordre ? Le bruit en court, et vous saurez avant moi à quoi vous en tenir à cet égard.

Quoi qu'il en soit, l'exécution de cet opéra que l'Europe entière connaît depuis trente-cinq ans et que nous autres, Français, nous étions seuls à ignorer, me paraît un fait assez considérable pour mériter autre chose qu'une simple et sèche mention. J'y reviendrai donc, sans m'occuper des manifestations politico-artistiques que *Lohengrin* a suscitées et qui sont, ce me semble, du domaine de mon collaborateur M. Maurice Renaud. Une œuvre d'art doit être jugée en elle-même ; les clameurs qu'a pu soulever le nom de son auteur, n'en sauraient ni atténuer, ni augmenter la valeur réelle.

MARSILLY.

NOS BONS VILLAGEOIS

Un crime vient d'être commis à Saint-Lumine-de-Clisson. Marie Teissier, âgée de vingt et un ans, domestique, qui avait des relations avec un nommé Heurteau, cultivateur, s'était livrée à lui et allait devenir mère ; mais elle dissimulait sa grossesse de peur d'être renvoyée de sa place. Le 29 avril dernier, vers huit heures et demie du soir, elle alla au puits, situé sur la route, près de l'habitation. Il faisait nuit noire et le temps était mauvais. On l'entendit tout à coup crier : « A l'assassin ! » et pousser des gémissements. On accourut. Les deux seaux étaient à terre, la chaîne était déroulée à l'intérieur ; Marie Teissier avait été précipitée dans le puits, d'où l'on ne put retirer que son cadavre. Dans l'un des seaux se trouvait un billet sur lequel était écrit au crayon l'aveu qu'elle était enceinte et que, pour échapper à sa honte, elle se tuait. Le billet se terminait ainsi : « Ne soupçonnez personne du village ou des environs. » On est convaincu que le billet n'émanait pas de Marie Teissier ; on a cru reconnaître l'écriture de son amant Heurteau, qui oppose des dénégations absolues, mais qui a été mis en état d'arrestation.

ÉCHOS JUDICIAIRES

Cour d'Assises de Meurthe-et-Moselle

Audience du 4 mai

PRÉSIDENCE DE M. STAINVILLE

UNE PETITE MARTYRE

Cette affaire a excité une vive émotion dans le département ; les accusés ont fait mourir à petit feu une fillette de quatre ans ; ce sont le grand-père, Norroy, et ses enfants, oncle et tante de la victime.

M. Luxer avocat général, soutiendra l'accusation.

Mes Gaudin, Deglin et Resal sont assis au banc de la défense.

Dans le courant du mois de juillet 1886, Norroy, marchand de légumes à Landres, arrondissement de Briey, vint passer quelques jours chez son fils, marchand ambulant à Paris. Il ramena chez lui la fille de son fils : la petite Marie Norroy, âgée de quatre ans.

Dès son arrivée, il dit à sa famille : « Il faut que cette enfant disparaisse le plus tôt possible. » Son fils Marcel et sa fille Marie-Joséphine s'associèrent à son dessein. Voici, parmi la série de faits relevés à leur charge dans l'acte d'accusation, les traitements les plus odieux qu'ils firent subir à cette malheureuse enfant :

Vers la fin du mois d'août, un nommé Cochard vit Norroy père frapper sa nièce et lui attacher un lourd battoir au poignet, en l'obligeant à battre des glanes de blé. Cochard indigné s'écria : « Tue-la donc de suite, pour que je ne la voie pas souffrir. »

Cochard alla prévenir le maire, mais celui-ci fit à Norroy, qu'il redoutait, des remontrances très timides.

Exaspéré par cette intervention de l'autorité, Norroy redoubla de férocité.

Dans le courant du mois d'octobre, la femme Feltz fut éveillée, vers 5 heures du matin, par des cris plaintifs.

Elle se leva et aperçut par la fenêtre Norroy père, frappant de verges la petite Marie, dont il avait relevé les vêtements. L'enfant alla demander protection à sa tante. Celle-ci la repoussa d'un coup de pied dans le ventre, puis, relevant les jupons de la petite, la maintint entre ses deux jambes, pendant que le père recommençait à la frapper avec fureur.

Noroy enleva ensuite sa victime par un bras, lui meurtrit la figure de coups de poing et la jeta brutalement dans le corridor en criant :

— Tiens donc, qu'on aille le dire au maire !

Un autre jour, suivant le témoignage de M. Speyer, Noroy père l'amena toute nue devant la porte de sa maison, lui couvrit le visage d'excréments, lui répandit sur la tête un seau d'eau froide et la frappa avec une baguette à coups redoublés.

Un jour, il la flagella sur toutes les parties du corps avec des orties. Marie-Joséphine et son frère la jetèrent, une fois, dans un sillon, entre la roue d'une charrue et le versoir, Marcel n'arrêta pas ses chevaux, et l'enfant ne dut la vie qu'à l'intervention des passants.

Dans les premiers jours de novembre, Marie-Joséphine plaça sa petite nièce toute nue sous le robinet d'une pompe et fit couler sur sa tête de l'eau glacée. Vers cette époque, on privait déjà la malheureuse enfant de nourriture. Elle souffrait de la soif et de la faim. Le 15 novembre, comme elle demandait à déjeuner, son grand-père la frappa brutalement.

Dans le courant du même mois, Marcel Norroy, en présence de sa sœur, fit de nombreuses brûlures à sa petite nièce sur toutes les parties du corps, tantôt avec un tisonnier chauffé au rouge, tantôt avec un bois enflammé.

Lors de l'autopsie on constata, en effet, de nombreuses traces de brûlures sur tout le corps et jusque dans l'intérieur des parties génitales de l'enfant. Ces brûlures étaient faites avec une telle régularité que, d'après l'opinion des médecins, elles durent exiger le concours de plusieurs personnes.

Pendant les derniers mois de sa vie, la petite Marie fut condamnée à une véritable séquestration. Elle vivait reléguée dans une sorte de niche fermée qui se trouve sous l'escalier du grenier. Deux personnes qui la virent alors, par hasard, disent que son visage était couvert de contusions et n'avait plus rien d'humain.

Voici comment ces trois brutes s'y prirent pour achever leur victime.

Le 21 novembre, Norroy père se rendit dans la matinée à Amanvillers avec sa plus jeune fille. Ver quatre heures de l'après-midi, Marie-Joséphine après avoir placé sa nièce dans un lit au premier étage partit pour la fête d'Ollières avec son amie Fanny Chenot. Marcel vint les rejoindre et ils passèrent au bal une partie de la nuit.

Marcel rentra chez lui un peu avant minuit. A peine était-il entré que la veuve Collignon entendit la petite Marie pousser trois cris terribles. Quand sa sœur rentra, quelques minutes après, Marcel lui annonça tranquillement la mort de l'enfant.

Le docteur appelé le lendemain pour constater le décès trouva l'enfant déjà ensevelie. Elle avait entre les lèvres un morceau de gâteau et un autre morceau dans la main droite; le nez était déformé, sur toutes les parties du corps, de nombreuses traces de sévices. La justice informa.

L'autopsie à laquelle il fut procédé démontra d'une façon certaine que la petite Marie était morte étouffée.

L'asphyxie a été produite par l'obturation des voies respiratoires, ainsi que l'attestent la déformation du nez et l'état des poumons.

Les accusés rejettent l'un sur l'autre la responsabilité de leur crime ; ils ont tous une réputation détestable.

Norroy père a été condamné une fois et son fils déjà deux fois pour vol.

Nous ferons connaître le verdict du jury.

PETITE GAZETTE

Mai est censément l'heure où s'éveille la nature ; veut-on savoir comment les animaux de la création saluent son réveil ? quel nom porte en notre langue le cri ou le chant des grosses et des petites bêtes qui volent, marchent et rampent dans notre paradis terrestre ?

Ce nom, en général, a été formé du cri ou du chant de l'animal, par harmonie imitative ou onomatopée. Exceptionnellement, il n'a aucun rapport avec le cri ou le chant ; tel est le mot *braire*, dérivé de *brailler*, qui rend plutôt les vociférations de l'enfant auquel on a refusé la lune, que l'harmonieux *hi-han* de maître Alibron. Les rossignols d'Arcadie braillaient-ils jadis un autre refrain ? Du temps des Romains l'âne modulait-il son ut de poitrine en des inflexions qui ne tenaient en rien de l'*hi-han, hi-han* ? Nous l'ignorons, car dans le verbe latin *rudire* nous ne trouvons aucun élément du verbe *hihaner* qui mérite d'être français.

Mais l'harmonie imitative reconquiert ses droits quand le soir, en se bousculant à la porte de la bergerie, les moutons *bêlent* ; quand, allongeant son museau, la vache *beugle, meugle* ou *mugit* après le veau ravi à ses soins maternels ; quand le loup affamé *hurle* dans les bois (*lupis ululantibus*) ; quand maître renard, imitant la voix des bassets, *glapit* sur la trace du gibier ; quand sortant la tête de son trou, le hibou jette dans la nuit noire ses sinistres *hou-hou-hou*, par lesquels il semble *huer* les vivants et les morts. Un mot plus caractéristique encore du cri du chat-huant est le terme *boubouler* ou *bubuler*. Quant à la chouette, elle *tutube*.

Les *mi-a-o* du chat, comment pourraient-ils s'exprimer mieux que par *miauler*, qui, en langage félin, signifie : Dans les gouttières qu'on est bien à la fleur de ses ans !

Cet hymne de la conscience satisfaite par le meurtre d'une souris qu'on digère, de quel mot plus expressif le définir que celui de *ronron, ronronner*, et aussi celui de *filer*, pour signifier que ce rhythme est sans fin, comme le *fil* du rouet de la vieille, à laquelle le gros matou tient compagnie ?

Si le créateur avait voulu que le *mi-a-o* et les *oua-oua*, qu'on retrouve dans *aboyer*, s'accordassent entre eux, qui sait, étant donné que la musique fait rentrer les griffes et les dents, si nous n'aurions pas joui du proverbe : s'accorder comme chien et chat, avec l'ironie en moins ?

Le tigre, qui n'est qu'un grand chat est doué d'un *miaulement* si rude qu'on dit qu'il *rauque*. On croit l'entendre.

Le lion, le roi des animaux, lui répond en *rugissant*: pendant que l'éléphant et le rhinocéros *barètent*, que le serpent *siffle*, que l'aigle *trompette*, que le milan *huit*, que le buffle *souffle*.

Si des animaux du désert, nous revenons aux hôtes de nos bois, nous entendrons *bramer* le cerf, que poursuivra tout à l'heure en *clabaudant* la meute des chiens, appuyée par les chasseurs dont les chevaux *hennissent* joyeusement, Que le grognement du sanglier se fasse entendre, et le hennissement se changera vite en un *ébrouement* de frayeur ou de surprise.

Vous est-il arrivé parfois sous les grands sapins qui *mugissent*, eux aussi, quand le vent agite leur tête empanachée, d'attendre patiemment le retour du lièvre ? Votre rêverie s'est-elle envolée près du ramier qui *roucoule* ou *caracoule* invisible dans les branchages ? La colombe lui répond en *gémissant*, Tout à coup, une bavarde pie, une gêneuse, vient de se poser près du ramier, se met à *causer*, à *jacasser*. Un geai, l'œil en feu, la crête hérissée, un vrai titi, sort on ne sait d'où et vient se mêler à la conversation en *cajolant*, en *jurant* comme un sacre.

Le ramier, ennuyé de cet assourdissant ramage, s'échappe à tire d'ailes, au grand émoi du chasseur, surpris par cette brusque sortie. Vous avez lancé un coup de fusil au jugé, et la gent emplumée de déguerpir en silence et saine et sauve. Un corbeau, qui planait là-haut en *croassant*, fait un ricochet et ne tarde pas à disparaître dans les profondeurs du ciel avec une corneille qui aime à *babiller*.

Après ce discordant concert, n'avez-vous pas entendu le *gazouillis* des petits oiseaux; le pinson *fringoter* sous la feuillée, l'hirondelle *trisser* dans les airs, le rossignol *rossignoler* ses trilles, la huppe *pupuler*, la mésange *tintiner*, le coucou *coucouler*, le moineau *chuchoter* ou *pépier* son *guilleri*, la perdrix *cacaber* sur la lisière du bois, la caille *margotter* ou *carcailler* dans le blé noir, près de l'alouette qui *grisolle, tirelire* ou *turlute* ? Toutes ces petites vous ont fait prendre patience : vos chiens pendant ce temps ont redoublé leurs cris, ne les entendez-vous pas *clatir* ? Voici le lièvre ! pan ! il est touché ! il pousse des cris qui n'ont de nom dans aucune langue.

Arrivé aux alentours de votre logis, vous entendez tout d'abord *japper* votre petit chien après un troupeau de dindons qui *glougoutent* en cœur. Plus loin, une poule *glousse* au milieu de ses petits poulets qui *piaulent*, un coq *coqueline* sur un tas de fumier près d'une poule qui *crételle* après avoir pondu, un canard *canquette* en com-

---

Feuilleton de LA TRIBUNE du 7 Mai 1887

86

LA COMTESSE SARAH

PAR

GEORGES OHNET

XVII

Vous n'avez pas eu de rivale dans mon cœur. Et je n'ai plus vécu que pour vous. J'ai eu horreur de mon crime, j'ai voulu m'en punir par la mort, car je me sentais tellement indigne que je n'osais même pas, en pensée, m'élever jusqu'à vous. Oh ! je vous ai adorée de loin, comme une sainte, j'avais voulu me prosterner devant vous, et ce que j'ai enduré de tortures secrètes vous ne le saurez jamais.

Tremblant, presque à genoux, comme un suppliant, Pierre parlait avec une ardeur passionnée. Son visage sombre s'était illuminé, il rayonnait de tendresse. Blanche étendit les mains vers lui pour lui imposer silence. Mais le jeune homme se taisait depuis trop longtemps, et les aveux dont son cœur était plein, débordaient sans qu'il put les retenir.

— Je vous en conjure, reprit-il, écoutez-moi. Il faut que vous sachiez la vérité, car je puis tout supporter, excepté votre mépris. Le jour où vous vous êtes montrée à moi pour la première fois, il m'a semblé que ma raison, si longtemps troublée par je ne sais quel délire, retrouvait toute sa force. J'ai maudit ma faute, et je n'ai plus voulu la commettre. Devant votre chaste regard je rougissais, j'étais malheureux. Est-ce que parce que vous étiez si pure et si douce que je vous ai aimée ? Bientôt en moi il n'y a plus eu que vous ! Oh ! combien de fois n'ai-je pas maudit mon abaissement ! La vie eût été si belle et si heureuse pour moi près de vous !... Je n'espérais pas qu'un jour je pourrais devenir votre mari. Je n'avais pas tant d'orgueil. Mais vous me traitiez favorablement et je pouvais attendre de vous un peu d'amitié. C'était déjà beaucoup pour moi de vivre sous vos yeux dans le rayonnement de votre beauté, dans la caresse de votre voix, dans l'énivrement de votre sourire, de ne jamais vous quitter, de vous servir et de vous adorer. Mais c'était impossible. Un mot entendu, un regard surpris, eût pu vous livrer mon secret. Et volontairement je me condamnais à l'exil. Ah ! combien je vous ai été reconnaissant, quand vous m'avez donné ce reliquaire qui vous a appartenu, que vous aviez touché... Combien ce cher souvenir m'a été précieux ! Il ne m'a jamais quitté... Il était là, sur ma poitrine ; il y est encore. Et, le soir, dans la solitude de ma vie, quand je pensais au pays, à tous les êtres chers que j'avais quittés, c'était à lui que j'adressais tous mes vœux et toutes mes espérances. Je ne me suis jamais endormi, au bivouac, sous la tente, ou dans les sables du désert, sans presser ce cher trésor sur mes lèvres. Il me semblait qu'il avait gardé quelque chose de vous et que c'était un peu de votre cœur que j'avais près de moi... Blessé, sur mon grabat, brûlé par la fièvre, délirant, je le tenais encore, comme un talisman, et c'est lui sans doute qui m'a sauvé. Ah ! que ne suis-je mort ? Vous m'auriez pleuré, vous auriez conservé de moi un tendre et fier souvenir ! Tandis que, maintenant, avili, dégradé, je suis le plus misérable des êtres. Je vous adore, et vous, vous...

Il avait eu, en prononçant ces derniers mots, une expression de tristesse poignante. Une grosse larme coula sur sa joue et se perdit dans sa moustache. Debout devant elle, pâle, vêtu de noir, et le visage sillonné par cette larme brillante, il était tel que le premier jour où elle l'avait aperçu. Elle frémit, une force irrésistible la poussa vers lui ; elle ouvrit la bouche, elle allait parler... Il devina son trouble, il tendit les mains, il s'écria : Blanche ! avec une ardente espérance. Mais la jeune fille s'assombrit soudainement, poussa un soupir et, d'un regard, lui montra le comte et Sarah qui, au bras l'un de l'autre, s'avançaient de leur côté.

En un instant la réalité avait ressaisi la jeune fille. Le mari outragé, la femme criminelle étaient là, sous ses yeux, lui défendant l'indulgence. Pierre baissa la tête : il comprit que Sarah venait de fermer le cœur de Blanche au pardon, en paraissant devant elle, vivant souvenir de la faute. Et marchant à petits pas, morne et silencieux, il reprit avec la jeune fille la direction du château.

XVIII

La semaine suivante, tous les hôtes de Canalheilles rentrèrent à Paris. Le jour du mariage approchait. Blanche était allée, accompagnée de son oncle, visiter l'hôtel de Cygne, et des travaux avaient été commencés pour remettre la vieille et somptueuse demeure en état d'être habitée. Le jeune ménage devait s'y installer pendant quelques jours, puis Sévérac repartirait pour l'Algérie où sa femme le rejoindrait, probablement. Ce point était resté dans les nuages. Blanche, interrogée, avait répondu d'une façon évasive. Quant à Sévérac, entrepris de nouveau par le comte pour son changement, il avait repoussé toutes les propositions qui lui étaient faites, et s'était entêté à retourner à son poste. Cette obstination paraissait inexplicable au comte, et le préoccupait extrêmement. Il avait dit à Frossard :

— Que diable Séverac veut-il encore aller faire à Oran ? Il laissera seule, au bout de quelques jours de mariage, une femme qu'il adore, et cela pour le plaisir de revoir les burnous sales des Arabes. J'avoue que je ne comprends pas !

— Qu'en pense mademoiselle de Cygne ? avait répondu Frossard, désireux de ne point se compromettre.

— Elle trouve ça très bien !

— Eh bien ! général, qui vous prouve qu'il n'y a pas un petit complot là-dessous, et que les nouveaux mariés n'ont pas l'intention secrète de visiter l'Algérie pendant leur lune de miel ? C'est un admirable pays. Tous ceux qui en reviennent le disent. Là-bas le soldat est roi, et quand il est très riche, par-dessus le marché, il est presque Dieu. La jeune femme dans un palanquin, couchée à l'orientale sur des coussins de soie, une escorte de cavaliers aux longs fusils bronzés et à la figure idem, caracolant sous la conduite de Séverac, avec les palmiers d'une oasis et le ciel brûlant du désert comme décor, ce serait assez féerique.

— Après tout, c'est possible, murmurait le comte.

Mais, au fond, il n'était pas convaincu. Repoussé du côté de Frossard, il s'était tourné du côté de Sarah. La jeune femme avait hoché la tête d'un air songeur, et, après quelques mots, faciles à interpréter à la fois dans le sens de l'affirmative et dans le sens de la négative, elle s'était enfermée chez elle, avec la bonne Mrs Stewart, qui venait d'arriver pour passer quelques semaines auprès de sa chère Sarah.

Du reste, tout était étrange dans la conduite de Séverac. Sa fiancée étant rentrée à Paris, il était resté à Bois-le-Roi. Il venait tous les jours à Paris, mais il refusait de s'y réinstaller. Il partait le soir par le dernier train, et retournait chez sa mère. Il n'avait pas voulu, depuis son retour d'Algérie, habiter son appartement de la rue des Pyramides. Trop de souvenirs, favorables à Sarah, l'emplissaient. A chaque pas il y aurait retrouvé l'image de la jeune femme. Elle se serait imposée à sa pensée. Et tout ce qui lui rappelait le passé lui faisait horreur. Enfin il aurait craint qu'elle vint l'y relancer.

Depuis deux semaines, Sarah changeait beaucoup. Son visage avait maigri, ses traits semblaient tirés vers le haut du front, comme si l'effort de l'idée unique qui travaillait constamment son cerveau lui avait contracté les muscles de la face. Dans ses yeux il y avait maintenant une sorte d'égarement. Elle souffrait beaucoup, Séverac le voyait bien, mais il était seul à le voir. Sarah, avec une énergie suprême, cachait toutes ses angoisses et, pendant les quelques heures où elle était obligée d'affronter les regards de son entourage, elle savait se faire un masque impénétrable. Le reste de son temps, elle le passait dans le petit salon oriental, en compagnie de Mrs Stewart.

Couchée sur un divan, la tête enfouie sous les coussins, elle réfléchissait, pendant que la bonne dame lisait ses chers Magazines où faisait des réussites en prenant de copieuses tasses de thé.

(A suivre.)

pagnie de sa canne, un vieux jars, *jargonne* avec la mère l'oie, sa femelle, qui lui répond en *cacardant*. Comment peuvent-ils parler chacun sa langue? Ils le peuvent, mais ne se comprennent pas, c'est pourquoi ils ont l'air bêtes comme des oies. Dans l'herbe, la cigale pousse des *stridulations* perçantes près du grillon qui *grillotte*.

En passant devant le toit à porcs vous avez entendu ces messieurs qui *grouinent* en farfouillant au fond de l'auge, sans se laisser distraire par la souris qui *chicote* dans un coin, ni par le frelon qui *bourdonne*.

Rentré enfin au domicile conjugal, vous avez trouvé votre aimable épouse qui a poussé des *cris* de paon parce que vous n'apportez qu'un lièvre. Le perroquet vous a fait meilleur accueil, il vous a *parlé*. Au moins avec lui on peut *causer*.

MOT DE LA FIN

On parle centenaire :

— J'en ai beaucoup connu un, commença quelqu'un...

— Moi aussi, riposta immédiatement Calino ; il habitait Tarascon et est mort l'an passé, à l'âge de 73 ans.

VIOLENT INCENDIE

Par fil spécial de la Tribune.

Cluny, 6 mai.

Dans la nuit du 5 au 6 mai, à une heure du matin, un incendie a éclaté à Sainte-Cécile, dans le moulin à eau appartenant à M. Feuillet, meunier. Les pertes approximatives s'élèvent à 20,000 fr., assurées à la compagnie le Nord. Le feu a été éteint à 6 heures du matin. Il n'y a eu aucun accident de personnes à signaler. Le bâtiment du moulin a été complétement la proie des flammes.

LA RÉGION

LOIRE

Pélussin. — *Fuite.* — Vendredi, 28 avril, une fille âgée de vingt ans environ, demeurant à Maclas, canton de Pélussin qui avait fait promesse de mariage avec un sieur F... X..., boulanger, résidant actuellement à Maclas, s'enfuit du pays la veille de son hyménée avec un homme marié, âgé d'une trentaine d'années et plancha ainsi son futur époux qui fut tout étonné de ne plus la revoir.

La rumeur publique dit qu'elle était en relations avec ledit homme marié depuis l'âge de quinze ans.

Ce couple amoureux est activement recherché.

SAONE-ET-LOIRE

Mâcon. — *Enseignement primaire.* — Par arrêté préfectoral du 30 avril, M. Cassard, instituteur-adjoint à Fontaine, est nommé instituteur-titulaire à Saunières.

M. Noël Pageault, débutant, est nommé instituteur stagiaire à Fontaines.

Mme Boucicaut. — Le bruit court qu'un grand nombre de conseillers généraux de Saône-et-Loire ont signé et adressé au ministre une demande tendant à décerner la croix de la légion d'honneur à Mme Boucicaut, propriétaire des magasins du Bon Marché à Paris, en reconnaissance de ses bienfaits pour notre département.

On se souvient, en effet, que les écoles communales de Gergy ont été construites à ses frais, moyennant la somme d'environ 150,000 fr. En outre, Mme Boucicaut a annoncé tout récemment son désir de doter cette commune d'un pont sur la Saône, qui coûtera 380,000 fr.

Nous adressons nos sincères félicitations à Mme Boucicaut, qui sait faire un si noble usage de son immense fortune. Mais nous estimons aussi que la décoration n'a rien à faire en ce cas, et que la satisfaction intime du bien qu'elle a pu faire doit suffire à notre généreuse compatriote.

Société de gymnastique. — Nous apprenons que la fusion projetée des sociétés de gymnastique l'*Indépendante* et la *Gauloise* est chose décidée : la nouvelle société prendra le nom de *Gauloise-Indépendante*. Il serait question, à ce sujet, d'une grande fête gymnique organisée dans le but de cimenter l'union des membres de la Gauloise-Indépendante. Cettte fête aura certainement un grand succès et tous les Mâconnais voudront encourager notre nouvelle et unique société gymnique.

Le lycée Lamartine. — Mardi matin, les élèves du lycée Lamartine, sous la conduite de leur instructeur en chef, M. Veynes, adjudant au 134e de ligne, sont allés en troupe exécuter un tir à la cible. La tenue des jeunes lycéens était irréprochable ; ils marchaient correctement, bien allignés et au pas, l'arme bien placée, l'air martial — on eût dit de vrais soldats bien disciplinés. Les *pour cent* obtenus ont été des plus satisfaisants. Ces beaux résultats sont dus à leur directeur militaire, auquel nous adressons de vives félicitations.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Comité des républicains indépendants et des socialistes du Ve arrondissement. — Les membres de la commission électorale de la dernière élection sont priés d'assister à une réunion privée qui aura lieu samedi 7 mai, chez le citoyen Besson, rue Saint-Pierre-de-Vaise, 56.

Les détenteurs des listes de souscription sont invités à faire parvenir leur liste à la dite réunion.

Pour la Commission :
KORNER NALLARD.

LYON ET LE RHONE

Préfecture du Rhône. — Le préfet du Rhône donne avis que l'instruction et le programme pour le concours d'admission aux écoles vétérinaires sont déposés à la préfecture du Rhône (1re division, 3e bureau) et à la sous-préfecture de Villefranche, où l'on pourra en prendre connaissance sans déplacement.

Les demandes d'admission doivent être adressées sur papier timbré à M. le ministre de l'agriculture avant le *1er juillet*.

Toute demande qui parviendrait après cette date serait considérée comme nulle et non avenue.

Voirie. — Par arrêté du maire de Lyon, la circulation des voitures et des cavaliers sera interdite dans la rue Childebert, entre la rue de la République et le quai de l'Hôpital, du 6 au 26 mai 1887, pendant l'exécution des travaux de pavage.

Concerts de Bellecour. — C'est mardi prochain — ainsi que nous l'avons déjà annoncé, — que commenceront les concerts de Bellecour, qui sont, — en fait de musique — la seule distraction offerte aux Lyonnais pendant la saison d'été.

Tout le succès de ces concerts en plein air dépend exclusivement de la température. Souhaitons donc qu'elle soit favorable, dans l'intérêt du public et des artistes.

Le prix d'entrée reste le même que les années précédentes, soit 50 c. pour les dimanches, lundis, mercredis, jeudis et samedis, et 1 fr., pour les mardis et les vendredis, jours réservés pour les solennités.

Union instrumentale du Grand-Trou. — Ce soir, répétition à 8 h. 12. Demain dimanche, répétition générale à 2 heures de l'après-midi dans la cour du local. Prière d'être exact.

MM. les membres honoraires qui voudraient se joindre à la société pour le concours de Montbrison, les 29 et 30 mai courant, voudront bien en informer la société avant le 22.

Œuvre de patronnage démocratique pour les jeunes apprentis, en formation dans le IIIe arrondissement — CAVALCADE DE BIENFAISANCE DU 29 MAI — *Concile général à Lyon* (1245) : Un groupe à pied, 30 enfants de chœur. Le pape Innocent IV escorté de prélats, Archevêque, Evêque etc.

Entrée de Charles VII à cheval, entouré de seigneurs, pages, officiers de la Cour, Un groupe à pied, Conseillers et bourgeois lyonnais.

Un char représentant l'emblême et les armes de la Cité. 50 soldats à pied, 30 quêteurs à pied.

Parmi les nombreux chars offerts nous remarquons celui de l'horticulture, offert par M. Rion, celui des roses par madame veuve Schwartz, rosiériste bien connue, celui des 4 saisons par M. Revol.

Le Comité prie les retardataires de se faire inscrire au plus tôt, le programme devant être arrêté lundi.

CINQUIÈME LISTE DE SOUSCRIPTION

MM. Schmidt, 30 f.; Germain, 2 f.; Vaissier, 2 f.; Meunier, 2 f.; Cœz, 2 f.; Vosgravelles, 5 f.; Brosse, 1 f.; Revon, 1 f.; Simon-Viallet, 2 f.; Martin, 2 f.; Carraud, 1 f.; Marin, 2 f.; Venave, 1 f.; Caudat, 2 f.; Benier, 1 f.; Muller-Beauval, 1 f.; Neyret, 2 f.; Bumaire, 2 f.; Peyret, 1 f.; Paun-Siguet, 1 f.; Masson, 1 f.; Bigot, 2 f.; Reuge, 2 f.; Bonnefoy, 1.; Constant, 1 f.; Berne, 1 f.; Reverdy, 1 f.; Briday, 3 f.; Bonnefond, 4 f.; Brand, 1 f.; Bouna, 1 f.; Archénit, 1 f.; Brivot, 2 f.; Duverne, 1 f.; Archinot, 1 f.; Mirabel, 5 f.; Mazoyer, 1 f.; Chignard, 1 f.; Terme, 1 f.; Brun-Escalon, 4 f.; Terrat, 3 f.; Chapel, 1 f.; Crozier, 1 f.; Maiton, 1 f.; Besson, 1 f.; Brat, 1 f.; Paris, 2 f.; Vernay, 1 f.; Gobert, 1 f.; Casimir, 2 f.; Jumin, 2 f., Fayarl, 5 f.; André, 4 f., Bernard, 1 f.; Dubilleus, 1 f. Beaudau, 1 f.; Royer, 1 f.; Vincent, 2 f.; Debas, 1 f.; Gabut, 5 f.; Bridon, 1 f.; Hilaire, 1 f.; Seguin, 1 f.; Orcel, 3 f.; Berthet, 1 f.; Bijon, 1 f.; Bernard, 1 f.; X., 2 f. 50; Dufour, 2 f.; Covraupt, 30 f.; B. D, 20 f,; Guillard, 3 f.; Garnier, 2 f.; Thomachot, 2 f.; Hélène, 1 fr; Bresse, 15 f.; Chassetau, 2 f.; Maurer, 10 f.; Brisse, 3 f.; Rambaud, 5 f., Frison, 1 f.; Pansu, 1 f.; Dugayon, 2 f.; Delorme, 2 f.; Bonnot, 1 f.; Chasaignot, 1 f.: Chaeulet, 1 f.; Margaud, 1 f.; Pauly, 1 f.; Matricul, 2 f.; Rossi, 1 f.; Puchet, 1 f.; Havid 1 f.; Fromentin, 1 f.; Gaillard, 1 f.; Pessina, 1 f.; Martelat, 1 f.; Fiard-Metty, 5 f.; Hyacinthe, 2 f. 35 ; Giraudet, 2 f.; Tournou, 2 f.; Forest, 1 f.; Menat, 1 f.; Morel, 2 f.; Daubret, 5 f.; Razelut, 5 f.; Thibaud, 2 f.; Duret, 2 f.; Vivier, 1 f.; Augé, 3 f.; Jeannin, 2f; Rémillieu, 1 f.; Lhéradeau, 1 f.; St-Event, 1f; Laubard, 1f. Villerot, 1 f., Gay, 3 f.; Charrier, 2 f.; Ollier, 1 f.; Pech, 1 f.; Genin, 1 f.; Loiseau, 2 f.; Buisson, 1 f., Clot, 1 f.; Delayé, 1 f.; Dumolard, 1 f.; Schrider, 1 f.; Baudry, 1 f.; Prieur, 3 f.; Marlis, 1 f.; Deviele, 1 f.; divers, 27 f. 80.

Agression nocturne. — Un voiturier du nom de Claude Jeantin a déclaré aux gardiens de la paix de l'avenue des Ponts qu'à une heure du matin il venait d'être attaqué et frappé, sans aucune provocation de sa part, chemin du Vivier par un individu inconnu qui, marchant côte à côte avec lui, lui avait subitement porté à la tête un coup avec une arme contondante qu'il croit être un cailloux.

Jeantin portait, en effet, à la la tête plusieurs blessures graves qui ont nécessité son transport à l'hôpital où il a été admis salle St-Louis.

Drame de la misère. — A dix heures du soir une ronde de gardiens a trouvé une pauvre femme nommée Herard en proie à un violent désespoir, elle était assise sur un des bancs de la place Bellecour et tenait sur ses genoux un chétif bébé d'un an. L'un et l'autre avaient les entrailles déchirées par la faim. Cette pauvre femme a déclaré quelle avait été abandonnée par son mari sans lui laisser aucun moyen d'existence.

Les agents l'ont conduite à l'Hôpital général, où elle a été admise d'urgence.

Arrestations. — La nommée Françoise Bret, jeune fille de 21 ans, ouvrière dévideuse, place du Perron, 3, a été arrêtée sous l'inculpation de vol d'un billet de banque de 100 fr. au préjudice de la patronne.

— Menu Christophe, âgé de 34 ans, demeurant quai de la gare d'Eau, 7, a été mis en état d'arrestation pour coups et blessures volontaires.

— A la gare de Perrache, les gardes de service ont arrêté pour vagabondage et sur le réquisitoire du commissaire spécial, le nommé A..., manœuvre, qui manœuvrait d'une façon inquiétante dans les salles de la gare. Cet individu a déclaré n'avoir ni domicile ni moyen d'existence. On a comblé ses vœux en lui assignant Saint-Paul pour villégiature.

— De même pour un nommé J.-L., applicateur de ciment, sans domicile fixe, qui avait élu domicile sous le Pont de la Guillotière. Enfin la journée a été féconde en arrestations, les gardiens de la paix ne sont pas rentrés bredouilles.

Trop de fond. — Un pêcheur endurci, A. M..., menuisier, rue de Dijon, 18, a été surpris en flagrant délit de pêche au barrage de l'Ile-Barbe. Procès-verbal lui a été dressé. Le frétillant goujon ne s'en plaindra pas.

Un vagabond quadrupède. — A une heure du matin, un bœuf s'en allait cornes baissées dans la montée Saint-Barthélemy, lorsque ce ruminant fit la rencontre de deux urbains qui l'appréhendèrent au licol et le conduisirent avec tous les égards dus à sa race, en fourrière, chez M. Buisson, rue de Bourgogne, 6.

Encore un égaré. — Les gardiens de la paix ont conduit hier, à 10 heures du matin au domicile de ses parents, rue Cuvier, 116, un pauvre petit enfant égaré, âgé de 4 ans, nommé Antine Perrin qu'ils venaient de trouver errant sur le quai de Retz.

Incendie. — A 4 heures du matin, un incendie s'est déclaré avenue de Saxe, 189, chez Mme veuve Audin, tenant un café-restaurant.

Le feu a pris dans un charbonnier de la cuisine, et s'est rapidement communiqué à une soupente,

L'alerte promptement donnée par les employés de M. Mestrallet, déménageur, les secours furent rapides. Les pompes des Trois-Rois et de la cité Part-Dieu, étaient dès le premier abord sur les lieux du sinistre.

Chacun a fait admirablement son devoir. Les dégâts sont évalués à 1,500 francs et sont couverts par l'assurance la « Mutuelle. »

Arrestation d'un voleur. — Alphonse Polard, guimpier, sans domicile fixe, ni moyen d'existence, a été surpris hier, à 2 heures du matin, tranquillement endormi sous le porche de l'église Nizier. Ce mauvais garnement a avoué aux agents qu'il était complice d'un vol commis avec effraction le 26 et 27 avril dernier, au préjudice de Mme Barbier, rue Rivet, de concert avec un nommé Auguste Faure, âgé de 17 ans, dont il ignore l'adresse. Ces deux malfaiteurs auraient dérobé une somme de 150 fr. en argent, une montre avec chaine en or et 3,000 fr. en argent, plusieurs billets à ordre et effets de commerce, le tout renfermé par une gibecière.

Faure et Polard, après s'être partagé le butin, ont jeté la gibecière et les effets de commerce dans les lieux situés au-dessous du pont-Morand. Les deux complices étaient partis pour Valence, où ils ont dissipé le produit de leur vol. Faure aurait continué son voyage sur Avignon en emportant la chaîne et la montre en or. La police est sur ses traces.

Vol avec effraction. — D'audacieux malfaiteurs se sont introduits dans la nuit d'hier à l'aide d'effraction avec escalade dans les ateliers de M. Chatain, constructeur mécanicien, rue Montesquieu, 51, fracturant portes et placards.

L'honorable industriel avait heureusement enlevé la veille les valeurs qui étaient dans ses bureaux, quelques effets de commerce seulement y étaient encore, mais ils ont échappés aux recherches des voleurs qui se sont résignés à emporter quelques paquets de bougies renfermées dans un placard.

Honneur aux Terre-Neuve. — Deux imprudents enfants jouaient hier matin sur une barque amarrée sur les bords de la Saône près de l'Ile-Barbe. L'un d'eux, poussé par son camarade, tomba dans la rivière où il allait infailliblement périr, quand heureusement vint à passer un promeneur accompagné d'un superbe terre-neuve qu'il lança aussitôt au secours de l'enfant qui se noyait. D'un bond, l'admirable animal plongea à l'endroit où l'enfant venait de disparaitre et ne tarda pas à le ramener sain et sauf sur la berge où des soins actifs lui furent prodigués. Combien de brave animal paraissait fier de son sauvetage, cela ne se raconte pas.

Cheval emporté. — Un cheval de trait s'étant échappé des mains de son conducteur parcourait hier au galop le chemin qui conduit de la Saulées d'Oullin à Pierre-Bénite ; de grands malheurs allaient devenir inévitables vu la quantité d'enfants qui jouaient au loin sur la chaussée, quand un courageux citoyen se jeta résolument à la tête de l'animal emporté et parvint à le maitriser.

Nous félicitons de son courageux dévouement ce citoyen qui se nomme Marius Vialet, demeurant au quartier du Tonkin aux Charpennes.

Foire aux chevaux. — La foire aux chevaux qui a eu lieu hier a été particulièrement animée, les éleveurs avaient amené un grand nombre de chevaux, et de nombreuses transactions ont eu lieu.

Les primes accordées ont toutes été décernées.

Tramway à vapeur des Cordeliers à l'asile de Bron. — Le Conseil d'État, toutes sections réunies, a prononcé, dans sa séance de samedi 5 courant, la déclaration d'utilité publique de la ligne de tramway à vapeur de la place des Cordeliers à l'Asile de Bron.

La compagnie lyonnaise des tramways et chemins de fer à voies étroites, qu'il ne faut pas confondre avec la compagnie des omnibus et tramways de Lyon, va donc pouvoir se mettre à l'œuvre.

Ce sera la première ligne distraite du monopole.

Les Guillemochains. — Le bureau des Guillemochains a l'honneur de porter à la connaissance de ses souscripteurs que notre fête aura lieu cette année à Crémieu (Isère) le dimanche 8 mai.

Départ à 6 heures 1/2 très précises par la gare de l'Est.

Nota. — Prenant un billet collectif, il demande la plus grande exactitude.

Nous portons également à la connaissance des nombreux détenteurs de billets de notre tombola, faite au profit du Denier des écoles, que le lundi 9 mai, à 2 heures, aura lieu le tirage des numéros gagnants, portant sur plus de 400 lots, gracieusement offerts par de nombreux amis, dans les jardins de la brasserie Faure (Charroin successeur), place du Pont, 1.

A 7 heures, concert exécuté par la fanfare du 3e arrondissement.

A 9 heures, feu d'artifice et départ d'un ballon sur la place du Pont, offerts par la maison Aulagne de Monteux (Vaucluse).

Villefranche. — *Tribunal civil.* — A l'audience d'hier, après les conclusions de M. le Procureur de la République, le tribunal a reuvoyé à huitaine le prononcé du jugement dans l'affaire Callandry et Coiraton.

St'Bonnet-des-Bruyéres. — *Suicide* — Le 4 courant, le nommé Philibert Michaudon, âgé de 62 ans, célibataire, cultivateur à St-Bonnet-de-Bruyères, s'est pendu dans son domicile, au cornet de son poêle.

On ignore les motifs qui ont poussé ce malheureux à se donner la mort.

Grandris. — *Accident.* — Le 4 mai, le nommé Perrier, domestique chez M. Lacroix, voiturier à Grandré, a reçu deux coups de pied d'un cheval dans le côté droit qui lui ont fait des lésions internes de toute gravité.

Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Masson de Grandris et a été transporté à l'hospice de cette commune.

CORRESPONDANCE

Paris, 6 mai 1887

Monsieur le rédacteur en chef,

La *Tribune* a bien voulu publier, de la conférence que j'ai donnée au Cercle républicain du Rhône, à Paris, un compte rendu très complet. C'est un excès d'honneur que je ne méritais pas, mais dont je dois vous remercier. Je regrette seulement que, soit oubli, soit erreur de la part de votre correspondant, ce compte rendu n'ait pas fait mention de la présence de M. Brialou, député de la Seine, qui présidait cette réunion.

A vous et merci.

Isidore CUMINAL.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Température. — Lyon, 6 mai, 10 h. du matin.

De violents orages ont traversé hier les bassins du Rhône et de la Saône, du Sud-Ouest au Nord-Est ; ils ont donné de fortes averses et un peu de grêle sur plusieurs points. La quantité d'eau recueillie dans nos stations est en moyenne de 9 millimètres.

La dépression orageuse qui les a déterminés, et dont le centre était sur le golfe de Gascogne, paraît se combler sur place ; car à Lyon, le baromètre a remonté de 9 millimètres pendant la nuit sans que le vent ait cessé de souffler du sud. Mais une zône de basses pressions doit persister au large de l'Océan et l'amélioration qui s'est produite ne sera probablement que momentanée. Au Parc, le thermomètre a atteint hier 24° et s'est abaissé ce matin à 11°.

DÉCÈS ET INHUMATIONS

Du 7 mai

1e Arrondissement. — Jules Fraisse, 38 a., r. Pierre Dupont, 2, f. 8 ; Lucien Didier, 6 a., bd Croix-Rousse. 132, f. 4.

2e Arrondissement. — Joseph Lardelle, 48 ans, r. Port-du-Temple, 9, f. 7; Pierrette Sangouard, 58 a., r. St-Joseph, 25, f. 11 ; Louise Jambon, 11 m. c. Perrache 38, f. I.

3e Arrondissement. — Louise Fauton, 4 a., r. Villeroy, 30, f. 5 ; Marie Henry, 48 ans, rue Bonnel, 85 a., f. 1 ; André Heurtard, 6 ans, r. d'Aguettau, 30, f. 11 ; Julie Escoffier, 53 ans, r. du fort Colombier, 4, f. 9 ; Catherine Béraud, 79 a., gr. r. Guillotière, n° 79, f. 7.

4e Arrondissement. — Joseph Chevalier, 60 a., r. Cl.-Joseph Bonnet, 38, f. 6 s.; Marie Perrot, 69 a., pl. Belfort, 3, f. 4 ; Claudine Chaissard, 88 a., gr. r. de Cuire, 47, f. 2.

5e Arrondissement. — Marie Mielle 76, a., pl. St-Jean, 4, f. 9; Antoine Large, 72 ans, ch. Grenouilles; 74, f. 7 ; Marie Ferraud, adulte, gr. r, de Vaise, 36, f. 3.

6e Arrondissement. — Euphroisine Varlot, 41 ans, r. Sainte-Geneviève, 25, f. 2.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Lyon du 6 Mai

Malgré que les cours cotés soient inférieurs à ceux d'hier le marché n'est pas mauvais ; les offres sont facilement absorbées et on signale même quelques achats pour Paris.

On doit s'attendre pour longtemps à des variations fréquentes dans les tendances de la bourse. L'état de malaise mal défini qui paralyse les affaires n'est pas près de cesser.

On doit profiter de toutes les reprises pour vendre.

Le 3 0/0 est toujours la valeur qui attire le plus d'affaires ; on le cote de 80,25 à 80,17.

L'Italien avait de bonnes demandes à 97,45.

Tendance toujours mauvaise sur les chemins étrangers, surtout le Nord-Espagne.

Peu d'affaires en fonds internationaux, à l'exception du Hongrois qui a été offert pendant toute la séance de 81 à 80,90, Extérieure 64,10, Portugais 55,95.

Dernières Dépêches

PAR FIL SPÉCIAL DE LA « TRIBUNE »

CRÉDITS DE GUERRE ALLEMANDS

Berlin, 6 mai.

Dans une séance qui a duré six heures, le Reichstag allemand a voté à l'unanimité les nouveaux crédits militaires s'élevant à 300 millions de marcks.

Dans ce chiffre sont compris quelques millions nécessaires pour la construction de plusieurs casernes et pour l'armement de quelques nouvelles troupes en vertu du Septennat.

Mais plus de 240 millions sont laissés à la libre disposition du ministère de la guerre.

En plus des fonds déjà réservés, le gouvernement reçoit 52 millions de marks pour permettre la mobilisation immédiate de toutes les armées allemandes en cas de nécessité.

Mais personne ne sait ce qui se prépare ; le ministre de la guerre n'a voulu fournir aucune explication. Il a seulement donné à la commission des crédits militaires quelques détails restés secrets. Il y avait dans la commission un membre délégué de chacun des partis représentés au Reichstag.

LA MOBILISATION ALLEMANDE

Vienne, 6 mai.

Ici on croit que tout est prêt à Berlin pour une prompte mobilisation des troupes allemandes.

Personne ne doute dans les cercles militaires de Vienne, que toutes les armées allemandes ne puissent être mobilisées en moins de six jours et qu'en moins de trois jours, plus de 250,000 hommes n'aient franchi la frontière française.

LA CORVÉE EN ÉGYPTE

Londres, 6 mai.

Le *Times* annonce qu'à la suite d'un arrangement intervenu entre les cabinets de Londres et de Paris au sujet de la corvée en Egypte, une convention ne tardera pas à être signée sur cet objet et qu'elle sera conforme aux vues exposées par M. Flourens.

RÉDUCTIONS SUR LE BUDGET DE LA GUERRE

Paris, 6 mai.

Le ministre de la guerre a communiqué à la commission du budget un état des réductions proposées sur le budget de son ministère pour 1888.

L'ensemble de ces réductions s'élève à 9,390,000 francs.

Sur cette somme, 4 millions résultent de la suppression au budet ordinaire des dépenses pour l'approvisionnement normal des cartouches.

Il existait au budget ordinaire de la guerre un crédit de 1,970,000 fr. pour la fabrication de cartouches et un autre crédit de 2,070,000 fr. pour l'approvisionnement des poudres correspondant à cette fabrication.

Le ministre fait supporter cette dépense de 4 millions par le budget extraordinaire, pour la raison qu'il ne sera plus fabriqué désormais que des cartouches nouveau système, correspondant au nouvel armement. Ce n'est que le surplus, c'est-à-dire cinq millions, qui constitue l'ensemble des économies réelles. Sur ces 5 millions, 1 million 200,000 francs sont obtenus par application du nouveau système de magasin par compagnie pour l'habillement. Ce système expérimenté en 1885 dans deux corps d'armée a donné d'excellents résultats.

L'extension qu'il va recevoir permet dès aujourd'hui de prévoir une économie de 1,200,000 francs sur le service de l'habillement pour 1888.

LE RÉSIDENT FRANÇAIS AUX ILES WALLIS

Paris, 6 mai.

Des avis de Nouméa annoncent que M. Chavot a été installé résident français aux îles Wallis, dont la France a pris récemment le protectorat.

LES IRLANDAIS A PARIS

Paris, 6 mai.

Plusieurs Irlandais résidant à Paris, ont l'intention d'intenter un procès à l'éditeur Ridgeway, de Londres, pour la publication d'une brochure contenant des accusations contre eux.

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Paris, 6 mai.

L'*Agence libre* publie une note qui a trait à la nouvelle donnée par le *Paris* d'une alliance franco-russe, alliance dont le bruit court ce soir avec persistance à Paris. Cette note qui a toutes les allures officieuses, déclare qu'aucun changement ne s'est produit dans les relations extérieures de la France.

NÉGOCIATIONS ANGLO-TURQUES

Londres, 6 mai

Le duc de Salisbury aurait autorisé sir H. Drummond Wolff a accepter le délai de trois ans pour l'évacuation de l'Egypte si la Porte cédait sur certains points du projet anglais, notamment en ce qui concerne la réoccupation de l'Egypte en cas de troubles après l'occupation et le commandement des troupes égyptiennes par des officiers anglais.

DESORDRES EN ROUMANIE

Bucharest, 6 mai

Des désordres graves ont eu lieu à Jassy. Des arrestations nombreuses ont été opérées.

LES FRANÇAIS A BADDIROO

Londres, 6 mai.

Une dépêche de Bathurst (Sénégambie anglaise) annonce que les Français ont occupé Baddiroo à la suite d'une collision entre les soldats de Saïd Mattié, fils de l'ancien roi et les troupes françaises.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

CHRONIQUE DU TRAVAIL

DEMANDES D'EMPLOIS

Un bon comptable demande emploi aux écritures. S'adresser au bureau du journal.

— Un jeune homme, 26 ans, bonne instruction, ayant servi, désire un emploi de garçon de peine « bonnes références. » Ecrire rue Servient, 51, à M. Antoine Dumas.

— Une jeune fille, 17 ans, au courant du commerce, désire un emplois, s'adresser au concierge, rue Robert, 17.

— Homme marié, instruit, belle écriture, pouvant fournir caution, désire emploi. Ecrire au bureau du journal.

— Des courtiers pour cafés, affaires suivies, bonne commission. Écrire poste restante Bellecour aux initiales P. S. timbre pour réponse.

— Jeune homme, 22 ans, demande place homme de peine. A. Z. I.; poste restante, Terreaux.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande des apprenties racommodeuse de tulle, chez Mme Oziol, rue Belfort, 43 (Croix-Rousse.

— Une ouvrière lingère, rue Clos-Suiphon, n° 36, angle de la rue Paul-Bert, chez Mme Guichon, au 1er.

— On demande une bonne ouvrière modiste et une perfectionneuse, chez Mme Leblanc Grande-Rue de la Croix-Rousse, 16. — Urgent

— On demande des ouvrières pour le perlage et la passementerie à l'atelier rue Rozier, n° 1, au 4e.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Union des tisseurs et similaires. — *Section ouvrière.* — Bureau indicatenr place de la Croix-Rousse, 22. Les membres du bureau de la section invitent leurs collègues à se faire inscrire au plutôt, afin que l'initiative des ouvriers puisse contribuer dans une large part à la revendication de nos salaires.

Nous informons nos collègues qu'une réunion générale aura lieu le samedi 8 mai, à 8 heures du soir, au siège des sections.

Velours à deux pièces. — Réunion générale de la corporation dimanche 8 mai 1887, chez M. Pelletier, rue Dumenge, 10, à 9 heures du matin. *Urgent.*

Chambre syndicale des ouvriers charpentiers de la ville de Lyon et du département du Rhône porte à la connaissance de la corporation et des intéressés, qu'elle a transféré son siège social, rue Charpenet, 12, au rez-de-chaussée.

Réunion des adhérents audit siège, samedi 7 courant, à 8 heures du soir.

Nota. — Vu l'importance de la réunion, tous les adhérents sont priés d'être exacts.

Chambre syndicale des marbriers. — Le bureau convoque les adhérants en assemblée générale le dimanche 8 mai, à 2 heures précises.

ORDRE DU JOUR :

Renouvellement du bureau.

Fédération des syndicats lyonnais. — La commission de la réunion de protestation du 3 avril, ayant terminé ses travaux, invite tous les bureaux des syndicats qui y ont pris part, à se réunir mardi 10 mai, à 8 heures du soir, avenue de Saxe, 149, pour entendre son rapport.

Le compte rendu financier se liquide par une cote part de 2 francs par syndicat.

Ferblantiers-zingueurs. — La commission informe les patrons ferblantiers-zingueurs que les ouvriers indépendants de la corporation ont formé un bureau d'embauche où ils pourront faire leurs demandes d'ouvriers auxquelles les indépendants s'empresseront de satisfaire.

S'adresser à M. Pintaparis, rue Passet, 13.

Chambre syndicale des Tanneurs et Corroyeurs. — Les membres du bureau et les syndics de quartier sont convoqués pour demain 8 mai, à 9 heures du matin, au siège social. Appel est fait aux syndics en retard de versements.

La maison Lombardet continue à être à l'index, seront considérés comme traitres ceux des nôtres qui s'adresseraient à elle.

Chevriers, maroquiniers et mégissiers. — La grève de la maison Rochier est maintenue malgré les bruits qu'on cherche à propager dans la corporation.

Nous prions nos collègues des différents ateliers de faire le versement des listes de souscription dimanche 8 courant, de 7 à 10 heures du matin, chez Mme Teyre, rue Pierre-Corneille, 163.

La Chambre syndicale des Parqueteurs et Replanisseurs convoque tous ses adhérents à la réunion semestrielle qui aura lieu Dimanche 8 mai 1887, à 1 heure et demie précise du soir, au siège, avenue de Saxe, 105.

Ordre du jour :

1° Renouvellement du bureau;
2° Cotisations et questions diverses.

Chambre syndicale des ouvriers serruriers et similaires, rue Tupin, 25. — La commission des Vingt et un est convoquée d'urgence pour aujourd'hui samedi, à 8 heures du soir.

Les entrepreneurs de serrurerie (ville et campagne) qui auraient besoin d'ouvriers serruriers peuvent s'adresser à la chambre syndicale, qui satisfera à toutes les demandes qui lui seront faites.

Nota. — Les porreurs de liste de souscription en faveur des ouvriers chevriers maroquiniers sont invités à faire leurs versements le même soir.

Chambre syndicale des ouvriers galochers. — La chambre syndicale des ouvriers galochers invite ses adhérents à assister à la réunion générale qui aura lieu dimanche 8 courant, à 2 heures et demie du soir, chez Mme Vve Teyre, rue Pierre Pierre-Corneille, 168.

Ordre du jour :

Renouvellement du bureau;
Placement des fonds et questions diverses.

Chambre syndicale des ouvriers menuisiers. — Un appel pressant est fait à tous les adhérents au syndicat d'assister à une réunion privée dimanche 8 mai, à 1 heure 1/2, à la fédération, avenue de Saxe, 149.

Ordre du jour:

Réunion semestrielle.
Rapport de l'administration et de la commission de contrôle,
Renouvellement des syndics.

Cercle d'Etudes des « Droits de l'Homme » 2, rue Montebello. — Ce soir, à 7 h. 1/2, causerie sur les Rapports du Capital et du Travail.

Vu l'importance de cette question, les membres du cercle sont priés d'être exacts, afin de pouvoir émettre leurs idées dans cette discussion.

Les sociétaires pourront présenter leurs amis.

Syndicat des tisseurs. — Le syndicat rappelle aux adhérents qu'ils peuvent tous les jours prendre connaissance des métiers disponibles.

Nous avertissons nos collègues qui ne se sont pas encore fait inscrire que la cotisation mensuelle a été fixée à 0,15 par l'assemblée générale et qu'ils pourront retirer leurs cartes d'adhérents tous les soirs, deux syndics étant de permanence de 8 à 10 heures.

Nous prions MM. les chefs d'atelier de bien vouloir déposer leurs cartes à notre siège, café Voisin, place de la Croix-Rousse (brasserie des Ecoles), où elles sont reçues toute la journée gratuitement.

Union des Tisseurs et Similaires. — *Bureau indicateur des ouvriers tisseurs.* — Les ouvriers sont convoqués samedi 8 courant, à 8 heures du soir, grande-rue de la Croix-Rousse, 2, au 1er.

Constitution d'une section ouvrière.

Les ouvrières et ouvriers sont invités à se rendre à cette réunion pour suivre les travaux à entreprendre concernant notre corporation.

Section Saint-Just. — La commission de section est convoquée aujourd'hui, à 8 heures du soir, au siège, rue des Fossés, 21. Urgent.

Commission de conciliation. — Réunion privée aujourd'hui samedi, à 8 heures du soir, au siège.

Cours de théorie et permanence. — Tous les dimanches, de 11 heares à 1 heure, au siège.

Avant-Garde du IVe arrondissement (*société de gymnastique et de tir*). — Dimanche 8 mai, marche sur Vancia.

Départ du local à 6 heures du matin, retour à midi.

Tenue d'été.

Ni Dieu ni Maître (*groupe des jeunes socialistes révolutionnairis*). — Aujourd'hui samedi, réunion du groupe à 8 heures au local habituel. Les nouveaux adhérents seront reçus.

Tissage mécanique (synicat d'ouvrières et ouvriers. — Le syndicat est convoqué samedi 7 coarant, à 8 heures du soir, chez M. Rué, cours Lafayette, 320.

ORDRE DU JOUR :

1° Prud'hommie ; 2° Assemblée générale ; 3° Questions diverses.

Cercle de l'Avenir des Travailleurs, 11, rue d'Austerlitz, 4e arrondissement. — Tous les sociétaires sont invités à une causerie qui aura lieu samedi 7 mai, à 8 heures du soir.

Ordre du jour ;

Suite de la discussion sur la socialisation des moyens de production.

Le secrétaire,
MONTRYON.

NOTA. — Tous les sociétaires ainsi que leurs amis sont priés d'y assister.

Parti ouvrier. — Samedi 7 courant, à 8 h. et demie du soir, réunion privée du groupe l'Emancipation, au local habituel, salle Couturier, rue Duviard, 18. Extrême urgence.

Caisse de retraite des chauffeurs mécaniciens. — MM. les chauffeurs mécaniciens sont prévenus que dimanche 8 mai aura lieu l'assemblée générale annuelle de la société, à 2 heures précises, chez M. Ruet, cafetier, 4, rue du Palais de Justice.

On recevra les cotisations ainsi que MM. les adhérents qui veulent faire partie de la société.

Chaudronniers fer et similaires. — Citoyens, une réunion privée aura lieu le dimanche 8 mai, à 8 heures du matin, au siège social, rue Grôlée, 38, au 2e.

HERNIES

Le DOCTEUR **CHOFFÉ**, ex-médecin de la marine, a fait du traitement des hernies une étude toute spéciale. — Par ses appareils ingénieux et légers, il obtient sans fatigue la contention des hernies les plus volumineuses; par ses pansements simples et faciles, il détermine l'occlusion de l'anneau et la formation d'une cicatrice résistante qui permet au malade de se passer de bandage après quelques mois. Le livre dans lequel l'auteur a exposé sa *Méthode* et décrit le moyen d'éviter les accidents si graves de la hernie, est un guide précieux pour les personnes atteintes de cette affection.

Pour recevoir sous enveloppe cet excellent ouvrage de 550 pages, il suffit d'adresser au Dr CHOFFÉ, *quai Saint-Michel, 27, Paris*, 60 centimes en timbres-poste pour les frais d'envoi. Dr SANDREAU.

LEUCORRHÉE (PERTES BLANCHES) **et Chlorose.** Guérison certaine et rapide par l'emploi de **l'Elixir de Robinia, de Villaroto.** Prix : *4 fr.* — Lyon, Phie LAVOCAT, 41, r. Ferrandière et toutes pharmacies.

SPECTACLES ET CONCERTS

du 7 mai 1887

Grand-Théâtre. — Rideau à 8 heures. *Patrie!* gqand opéra en 5 actes.

Théâtre des Célestins. — Bureaux 7 h. 1/2; rideau à 8 h. »/» — *Durand et Durand*. comédie en 3 actes. — *La Station de Champbaudet.*

Casino des Arts, rue de la République. n° 81. — Tous les soirs spectacle concert.

Scala-Bouffes. — Concert-spectacle à 9 heures.

Folies-Bergère. — Le dimanche, bal de sept heures à minuit; les dimanches, de deux heures à six heures, et les mardis et jeudis, de sept à onze heures, patinage avec orchestre.

Théâtre-Guignol (passage de l'Argue). — Tous les soirs, spectacle terminé par une parodie.

Concert le Progrès (182, rue Garibaldi). — Samedis, dimanches et jeudis, à sept heures et demie, concert varié. — Entrée libre.

Théâtre Guignol de la Guillotière, direction de M. Ballandras. — Brasserie Bellardon, cours Gambetta, 26. — Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié, terminé par une parodie.

Caveau des Célestins (Théâtre Guignol). — Tous les dimanches et fêtes, grande représentation.

Théâtre Guignol du pont de la Feuillée — Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié terminé par une parodie.

Théâtre Guignol (rue Port-du-Temple). — Tous les soirs, spectacle varié.

Panorama de Reischoffen. — Visible tous les jours.

Théâtre Joli. Spectacle tous les jours.

BOURSE DE LYON

du 6 mai 1887

FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS ET ÉTRANGERS	Comptant	Dr cours			
3 0/0 Franç. n.	80 20		Hong. 4 0/0 81.	.. ..	
Au porteur.	.. ..		Coup. fl.....	.. ..	
Coupures....	80 35		Russe 5 0/0 77 c.	.. ..	
3 0/0 amortis. f.	.. ..		Petites coup.	100 20	
Coupures ...	83 55		Egypte 7 0/0...	385 ..	
Petites coup.	83 55		Crédit lyonn..	542 50	
1/2 0/0 83 n..	108 50		Banque Ottom.	505 ..	
4 Au porteur..	.. ..		B. I. R. P. Aut..	468 75	
Coupures....	108 50		Autriche-Hong	454 37	
Petites coup.	108 50		Nord-Espagne.	341 87	
0/0 Italien...	.. ..		Saragosse.....	300 ..	
5 G. Coupures	.. ..		Can. Suez T.P.	.. ..	
Coupures r..	97 45		Canal interoc..	405 ..	
Petites coup.	.. ..		Soc. fonc. lyon.	.. ..	
D.C. Ottem. s.D.	.. ..				

OBLIGATIONS	Cours du jour		
Ville de Lyon.	97 25	Lombard 3 0/0..	302 50
V. de Paris 65.	.... ..	— nouv.	298 50
V. de Paris 69.	408 ..	Saragosse.....	349 ..
V. de Paris 71.	.... ..	— 2e hyp	333 ..
V. de Paris 75.	.... ..	N.-Espagne 1..	370 ..
V. de Paris 76.	.... ..	— 2e série	343 50
Foncière 77....	.... ..	Portugaises...	337.75
Foncière 79....	481 75	Créd. m. E....	243 ..
Foncière 83 t..	379 ..	Andalous 3 0/0.	318 ..
Foncière 85 3..	448 50	Ast. Gal. L. 3 0/0	329 ..
Communale 79.	476 75	— nouv.	309 ..
Communale 80.	.... ..	Etat de Serbie 5	409 ..
R.-et-L. 4 0/0...	.... ..	Terre-N. 6 0/0..	.... ..
P.-L.-M.....	388 50	Her-Bockum...	.... ..
P.-L.-M. 1866..	384 ..	C. g. eaux 3...	378 ..
Midi nouv	.... ..	Cie gé. E. 5	.... ..
Est algér. 3 0/0	.... ..	Emp. Hong.	.... ..
Dombes S.-E...	378 50	—Russe 4 0/0 69	.... ..
Dombes nouv.	380 ..	—4 0/0 80.....	83 75
Ch. du Rhône.	.... ..	Canal int. 5...	349 50
Mostag. Tiar..	361 ..	— 3 0/0	208 50
Ouest-Alger 4 0/0	.... ..	— 4 0/0	.... ..
Autrich. 1e hyp.	399 25	Suez.....	.... ..
— 2e hyp.	387 75	Om. trav. Lyon	309 ..
Pampel. obl. sp	341 ..	Transatlan. 5.	.... ..

ACTIONS	Cours du jour)		
GAZ		MINES	
Lyon.....	1000 ..	De la Loire ...	.... ..
St-Etienne....	3305 ..	D. Montrambert	760 ..
FONDERIES		St-Etienne	265 ..
T. Noire ex....	.... ..	Rive-de-Gier...	14 ..
De l'Horm. nou.	.... ..	BATEAUX	
Creusot	1030 ..	Bateaux-Omn.	1180 ..
H. F. Acié. mar.	.... ..	DIVERSES	
H. F. Franc.-C..	.... ..	Comp. g. d. E.	.... ..
Ac. F. Firminy	.... ..	Croix-Rousse..	800 ..
		Om. tram. Lyon	625 ..

BOURSE DE PARIS

du 6 mai 1887

Précédente Clôture	VALEURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
.. ..	3 0/0 Français nom.	.. ..	.... ..
80 32 1/2	3 0/0 Français ex...	80 22	80 50
83 55	3 0/0 Amortissable.	.. ..	83 87 1/2
108 47 1/2	4 1/2 0/0 Franç. 1883	108 ..	108 20
97 30	5 0/0 Italien	97 60	97 75
64 3/16	Espagne 4 0/0 ext..	64 31	64 5/8
81 1/8	Hongrois 4 0/0.....	81 ..	81 1/4
56 1/8	Portugais 3 0/0	56 ..	56 3/16
.. ..	4 0/0 Turc	13 60	.. ..
383 75	Dette d'Egypte uni.	.... ..	375 ..
.... ..	Banque de France.	.... ..	.... ..
1352 50	Crédit Foncier.....	1355 ..	1360 ..
458 75	Banq. d'Esc. Paris.	.... ..	457 50
542 50	Crédit Lyonnais...	542 ..	.... ..
.... ..	Banque Ottomane .	508 ..	507 50
471 25	Banq. Autrichienne	.... ..	467 50
406 25	Panama	407 ..	406 25
1255 ..	Paris-Lyon-Médit.	.... ..	1255 ..
460 ..	Autrichiens.....	456 ..	453 75
170 ..	Lombard	166 ..	165 ..
302 50	Saragosse.....	298 ..	300 ..
345 ..	Nord-Espagne	345 ..	328 75
705 ..	Méridion. (Cie Ital.).	.... ..	770 ..
1987 50	Suez.....	1993 ..	2007 50
102 3/4	Consol. à Londres.	102 3/4	102 3/4

CONDITION DES SOIES ET LAINES DE LYON

BULLETIN DU 5 MAI

NOMB.	SORTE.	FRANC	ESPAG	PIÉM.	ITALIE	BROUS	SYRIE.	TUSSA.	CHINE.	GANT.	JAPON.	POIDS
35	ORG..	12	1	7	7	»	1	»	2	3	2	2941
23	TRAM.	»	»	»	4	»	»	1	10	4	3	1564
70	GRÈG.	5	1	2	13	3	3	1	20	19	13	5255
5	DIV...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1	BOBI..	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	LAIN..	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
134		17	2	9	24	3	4	1	32	16	18	9760

BALLOTS PESÉS

2	ORG..	»	»	1	»	»	1	»	»	»	»	154
3	TRAM.	»	»	»	»	»	»	»	2	1	»	152
96	GRÈG.	»	»	1	»	»	»	»	73	18	4	4800
9	DIV...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
110		»	»	1	1	»	»	1	75	19	4	5106

CONDITION DES SOIES DE SAINT-ETIENNE

BULLETIN DU 5 MAI

NOMB.	SORTE	FRANC	CHINE	BENG.	JAPON.	ITALIE	PIÉMO.	PERSE	BROUS	GANT.	SYRIE.	POIDS.
18	ORG..	5	6	»	1	2	1	»	»	1	2	1438
19	TRAM.	»	11	2	5	»	»	»	»	1	»	1641
9	GRÈG.	»	4	»	2	3	»	»	»	»	»	642
»	DIV...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
46												3722

BALLOTS PESÉS

3	ORG..	1	1	»	»	»	»	»	1	»	»	77
1	TRA..	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	17
12	GRÈG.	»	8	4	»	»	»	»	»	»	»	660
»	DIV...	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	...
16												754

Ouvrées, 42. — Grèges, 4. — Moulins, 4.
Décreusage, 24.

CONDITION DES SOIES D'AUBENAS

BULLETIN DU 2 MAI

NOMBRE	SORTES	POIDS
»	Organsins	»
»	Trames	»
11	Grèges.....	772
»	Ballots pesés.....	»
11	TOTAL.....	772

Dernier numéro placé : 11.
Total du 1er au 28 : kilog. 772.
Opérations de décreusage : ».
— de titrage : ».

Le Gérant : F. BLANC.

IMPRIMERIE NOUVELLE LYONNAISE
Association syndicale des Ouvriers Typographes
Rue Ferrandière, 52 et rue Palais-Grillet,

Etude de Me REVERDY, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32.

VENTE
Par licitation judiciaire avec concours d'étrangers
Au Palais-de-Justice, à Lyon
D'UNE
MAISON
ET JARDIN
Sis à Lyon, rue Bugeaud, 120
Adjudication au samedi 28 mai 1887
A midi
Mise à prix : 50,000 fr.
Pour extrait : E. REVERDY.

N. B. — Pour plus amples renseignements, s'adresser à Me Reverdy, avoué poursuivant, à Me Flory, avoué colicitant, et pour voir le cahier des charges, au greffe du tribunal civil de Lyon, où il est déposé.

A VENDRE
Plants Américains
Greffés et soudés
M. LAVERRIÈRE, à Anse (Rhône)

Etudes de Mes REVERDY, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32, et CHARDENET, notaire à Lyon, rue Saint-Pierre, 31.

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
EN LA CHAMBRE DES ADJUDICATIONS
des Notaires de Lyon
Le Mercredi 18 mai 1887
à une heure de relevée
D'UN
Fonds d'Apprêteur
DE TULLES
Exploité à Lyon, rue Ney, 59 ensemble meubles, agencements et subrogation au bail.

Mise à prix : 12,000 fr.

Outre et non compris les marchandises dont le prix et la quantité seront annoncées avant les enchères.

N. B. Pour renseignements, s'adresser à Mes Reverdy et Flory, avoués colicitants. et à Me Chardenet, notaire, dépositaire du cahier des charges.
Pour extrait :
Signé : E. REVERDY, avoué

IMPRIMERIE NOUVELLE
ASSOCIATION SYNDICALE DES OUVRIERS TYPOGRAPHES
LYON
Rue Ferrandière, 52
Et rue Palais-Grillet, 9
Journaux
Mémoires, Prospectus
Thèses, Mandats
Actions, Obligations
Cartes de visite
et d'Adresse, etc., etc.
Labeurs
Registres, Catalogues
Livrets de Société
Circulaires
Tarifs, Programmes
Prix courants
SPÉCIALITÉ D'AFFICHES
DE TOUS FORMATS
TRAVAUX COMMERCIAUX ET ADMINISTRATIFS
IMPRESSIONS DE LUXE ET DE FANTAISIE

VIENT DE PARAITRE
LE VADE MECUM
DE
L'OFFICIER D'INFANTERIE
En route, aux manœuvres, en campagne
Par G. LENOIR, Lieutenant au 124e de ligne
Ouvrage de 270 pages, format de poche, relié en toile anglaise

Le **Vade mecum** constitue une véritable encyclopédie des connaissances militaires pratiques nécessaires aux officiers d'infanterie. Absolument au courant des derniers règlements, y compris les récentes *instructions sur le combat*, il dispense les officiers de réserve et de territoriale d'emporter tout autre livre pour les périodes d'instruction.

Prix : **4 fr.** ; — **4 fr. 25** franco par la poste.
LIBRAIRIE S. PELLETIER, *93, cours Lafayette*, LYON

LIBRAIRIE DIZAIN ET RICHARD, 20, RUE SAINT-PIERRE
VIENT DE PARAITRE
L'ANCIENNE PLACE DES CÉLESTINS
SON THÉATRE, SES CAFÉS-CHANTANTS, SES RESTAURANTS ET ESTAMINETS
Illustré d'une superbe gravure à l'eau-forte de M. DUMONT, représentant l'ancien théâtre des Célestins
Prix : 6 francs

LE FRANC-MAÇON
PARAISSANT LE SAMEDI
52, Rue Ferrandière, 52 — LYON
ABONNEMENTS
France : Un an. . . **6** fr. — Six mois. . . **4** fr. **5**
Etranger : le port en sus
Encaissement par la poste : 0 fr. 50
LE NUMÉRO : **10 centimes**

Le *Franc-Maçon*, journal de propagande républicaine et franc-maçonnique, publie chaque semaine des articles d'actualité et de politique générale, de discussion philosophique et religieuse, des études d'histoire et de science économique et sociale.
Il publie également une chronique du monde maçonnique, un roman-feuilleton, des variétés littéraires et des dialogues philosophiques.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DE CETTE SEMAINE
Manœuvres cléricales. — Esprit des morts et des vivants. — Le Pape. — Chronique maçonnique. — Sorcellerie et Superstition. — Le Peuple avant 1789. — Nos Ennemis. — Une Réforme réclamée. — Le Centenaire de 1789. — L'irréligion de l'avenir. — Bibliographie.
FEUILLETONS : L'Epreuve. — La Fille de l'Archevêque.
P.-S. — On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste.

Le Réveil Financier
PARAIT TOUS LES SAMEDIS
PUBLIE tous les TIRAGES et tous les RENSEIGNEMENTS UTILES aux CAPITALISTES
BUREAUX : 4, RUE DE CHOISEUL, PARIS
On s'abonne directement par Mandats ou Timbres, et sans frais, dans tous les Bureaux de Poste.
ABONNEMENTS - **UN FRANC PAR AN** - ABONNEMENTS

LE
PAIN CHER
CONFÉRENCE
Faite aux Cercles des « Droits de l'Homme » et des « Travailleurs » à Lyon
PAR M. LÉON DONNAT
CONSEILLER MUNICIPAL DE PARIS
PRIX : CINQ CENTIMES
En vente au profit des victimes du Puits-Châtelus
DANS LES BUREAUX DE LA « TRIBUNE »
LYON — *34, rue Tupin et rue Palais-Grillet, 9* — LYON

EAU MINÉRALE NATURELLE
VICHY
Sources de l'État
GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie.
HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile.
CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.
HAUTERIVE. — Comme Célestins.
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE
DÉPOT à LYON
16, Rue de la République
VENTE à prix réduits de toutes les Eaux minérales de France et de l'Etranger.

MALADIES SECRÈTES
et chroniques, des 2 sexes, mal. de la peau, vices du sang. Docteur **BAYARD**, de la Fac. de Paris. Tous les jours de 1 à 3 h. et de 6 à 9 h, **r. Hôtel-de-Ville, 91**, entresol. Corresp. Visite à domicile.

MÉCANICIENNE
Demande Emploi
Chez Couturière
S'adresser à l'épicerie, rue Pierre-Corneille, 50.

Vient de paraître
L'ANNUAIRE GÉNÉRAL
DU COMMERCE DE LYON
ET DU DÉPARTEMENT DU RHONE
POUR L'ANNÉE 1887
PRIX, RELIÉ : **12** FRANCS
Par la poste, **13** fr.
EN VENTE A L'AGENCE VICTOR FOURNIER
14, Rue Confort, Lyon
Et chez Mme MERA, libraire, rue de la République, 13
M. DELLEVAUX, papetier, rue de la Barre, 1.

L'Annuaire général du Commerce de Lyon comprend :
1° La liste des habitants de Lyon classés par rues et numéros des maisons ;
2° La liste des habitants de Lyon classés par ordre alphabétique ;
3° La liste, par professions et ordre alphabétique des commerçants et industriels de Lyon et de la banlieue ;
4° La partie administrative, contenant la liste complète et méthodique de toutes les administrations et autorités d'ordre civil, judiciaire, militaire et religieux ;
5° La nomenclature par ordre alphabétique de toutes les communes du département du Rhône, avec les noms du maire, des fonctionnaires et des principaux commerçants ;
6° La liste des boulevards, places, rues, quais, par ordre alphabétique, avec l'indication des tenants et aboutissants, des arrondissements et des cantons de justice de paix dont ils dépendent ;
7° Un indice général de toutes les matières contenues dans le volume ;
8° Un Plan de la ville de Lyon.
S'assurer que l'INDICATEUR demandé porte bien au dos :
INDICATEUR FOURNIER
ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

Hôtel des Ventes — 19, Rue Confort, 19
LYON
VENTE DES MEUBLES
Les Mardis, Mercredis, Jeudis, Vendredis, de 1 heure à 5 heures
AVIS IMPORTANT. — *Pour faire vendre tous Objets mobiliers quelconques, envoyer, de sept heures à midi,* **rue de l'Hôpital, 6.**
AUCUNE FORMALITÉ N'EST EXIGÉE
LA TRIBUNE
Est en vente dans tous les kiosques de Lyon et chez tous les marchands de journaux

BON COMPTABLE pouvant disposer de plusieurs heures par jour demande emploi.
S'adr. à l'Agence Fournier, sous le n° 5313.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON

A VENDRE OU A LOUER
Pour entrer en jouissance immédiate
UNE
BELLE PROPRIÉTÉ
Située à Saint-Georges-de-Reneins
Composée de :
MAISON BOURGEOISE avec **PARC**, ombrages, pièce d'eau. A cette maison sont attenants de **très beaux MAGASINS DE VINS**, pouvant contenir **3,000** pièces. La maison bourgeoise peut être louée meublée ou non.
Une petite **FERME** serait annexée à cette propriété, au gré des amateurs.
S'adresser, pour tous renseignements et permis de visiter, à Me DORY, notaire à Saint-Georges-de-Reneins.

Feuilleton de LA TRIBUNE du 7 Mai 1887

89

Flamberge au Vent!

PAR

E. VAUQUELIN & AYRAUD-DEGEORGE

DEUXIÈME PARTIE

LA COMTESSE BLANCHE

II

SOUVENT HOMME VARIE...

Lusignac resta muet, mais une flamme étrange illumina son regard.

— Et comme vous ne l'aimez pas, continua la princesse en accentuant son ironie, il est tout simple, tout naturel que vous quittiez Bruxelles le jour même où elle retourne en France ; que vous alliez vous ensevelir au château d'Aubeteyre, où elle se rend, que vous fassiez route avec elle enfin... avec elle qui vous aime !

Lusignac tressaillit et porta la main à son cœur, comme s'il venait d'y être subitement frappé.

— Mlle d'Aubeteyre m'aime, dites-vous ? articula-t-il péniblement, je ne sais si...

— Osez dire que vous ne le savez pas ! s'écria Charlotte avec colère ; osez dire que votre départ n'a pas pour unique cause votre désir de vous rapprocher de cette fille ! Et moi qui croyais encore que vous m'aimiez ; moi qui tout à l'heure !... Ah ! que de honte ! Je ne vous retiens plus, monsieur le comte, adieu !

Lusignac s'inclina profondément et sortit sans se retourner, laissant Mme de Condé en proie à un accès de rage folle.

Le comte l'avait blessée à la fois dans son amour et dans son orgueil ; ce sont de ces blessures qu'une femme ne pardonne pas.

Entre elle et lui tout était bien fini.

III

LA REVANCHE DE LA VERGNE

Cependant Gilbert était remonté à cheval et courait à toutes brides dans la direction de Molembeck.

— Elle m'aime ! elle m'aime ! répétait-il énivré, tandis que son cheval bondissait sur la route poudreuse et faisait voler autour de lui les cailloux arrachés du sol.

Durant sa course fiévreuse, sa mémoire lui rappelait mille petits faits auxquels il n'avait prêté aucune attention, toute sorte de détails qui, autrefois, lui avaient semblé insignifiants et qui aujourd'hui lui paraissaient autant de témoignages certains de l'amour de Blanche.

La tristesse continuelle de la jeune fille, ses projets de départ, les refus successifs opposés par elle aux différents prétendants qui avaient sollicité sa main, son généreux dévouement lors du combat de Chauny, tout lui était expliqué d'un seul mot comme par un trait de lumière : Blanche l'aimait.

En sortant du palais d'Orange, la résolution de Lusignac était arrêtée, et c'était Mme de Condé qui la lui avait inspirée : il accompagnerait en France Mlle d'Aubeteyre, il se ferait pardonner son indifférence et son aveuglement ; elle serait sa femme... Qu'une telle pensée pût venir au comte, cela indiquait qu'un revirement total s'était opéré chez Lusignac depuis quatre mois.

En effet, depuis la conversation qu'il avait eue avec Mme de Condé à l'auberge du *Coq-Hardi*, Gilbert avait senti que quelque chose était mort en lui.

Comme il arrive presque toujours, Charlotte, sans s'en douter, avait elle-même tué l'amour dans le cœur de son amant.

L'incident du pont de Chauny avait achevé l'œuvre ainsi commencée. Gilbert ne pouvait songer à Blanche sans qu'aussitôt son imagination lui présentât l'héroïque jeune fille l'entourant de ses bras, lui faisant un rempart de son corps, et tombant frappée par la balle qui lui était destinée. Elle lui apparaissait encore telle qu'il avait vue à la lueur des flammes, lorsqu'il l'emportait dans ses bras, pâle, sanglante, inanimée.

Les souvenirs ont une puissance invincible : quand il ne créent pas l'amour ils l'exaltent.

Si Gilbert avait voulu ou plutôt s'il avait pu être sincère en répondant à Mme de Condé, il eût avoué qu'en quittant brusquement les Flandres pour aller rejoindre monsieur le Prince à Cologne et lui demander de le relever de sa charge, il avait voulu fuir la princesse Blanche et, pour ainsi dire, se fuir lui-même.

Le plus curieux dans tout cela, c'est que le billet anonyme écrit à Lusignac par le R. P. Ignacio Mendoza, sur l'ordre de Domenico Brandi, et qui, dans la pensée du provincial de France, devait, en surexcitant sa jalousie, retenir Gilbert à Bruxelles et l'empêcher de revenir à Paris — où, comme on le verra, sa présence pouvait singulièrement entraver les plans de la Compagnie de Jésus — ce billet, disons-nous, avait, au contraire, fourni au comte un prétexte pour rompre avec la princesse et s'éloigner d'elle.

Au train dont il allait, il ne fallut pas longtemps à Lusignac pour arriver à son logis de Molembeck-Saint-Jean.

Absorbé dans ses pensées, il n'écouta pas le laquais flamand accouru pour prendre la bride de son cheval et qui lui annonçait qu'une jeune dame, accompagnée d'un vieillard, était venue pour le voir et l'attendait dans le jardin.

Du verbiage de ce valet, Gilbert n'entendit rien que ce dernier mot ; il se dirigea instinctivement vers le jardin, tout embaumé du parfum des roses printanières et des lilas.

Assise sur un banc de gazon, tenant à la main un objet qu'elle regardait de très près avec une fixité persistante, doucement éclairée par les rayons d'un beau soleil de mai qui filtrait à travers le feuillage, Gilbert aperçut Mlle d'Aubeteyre.

Alors il s'approcha de la jeune fille à pas lents, sans que celle-ci l'entendit, et s'arrêta derrière elle.

Par dessus son épaule il regarda l'objet qu'elle contemplait et reconnut son propre portrait, cette petite miniature d'André de Vito qu'il avait envoyée, dix-huit mois auparavant, au comte d'Aubeteyre et dont Blanche n'avait pas voulu se séparer.

A cette vue, une immense joie inonda son cœur, qui se gonfla dans sa poitrine comme s'il allait éclater. Blanche l'aimait, il en était sûr maintenant : Mme de Condé ne s'était pas trompée. D'ailleurs, est-ce qu'une femme se trompe jamais aux sentiments de sa rivale ?

Silencieusement, Lusignac se mit à genoux.

— Blanche ! murmura-t-il.

Mlle d'Aubeteyre, surprise, se retourna vivement, aperçut le comte à ses pieds, rougit et pâlit successivement en l'espace d'une seconde, et, dans son trouble, laissa échapper la petite miniature qu'elle tenait à la main.

Gilbert la ramassa sur le sable, la rendit à Blanche et, regardant en face la jeune fille, qui muette et tout interdite, détournait les yeux :

— Blanche, lui dit-il, vous m'aimez et je vous aime : vous partez et je vous suis. J'étais aveugle, j'étais fou ; je vous ai méconnue, je vous ai fait souffrir, peut-être... Pardon, pardon ! Oh ! ce ne sera pas trop de toute ma vie pour effacer la trace des larmes que je vous ai fait verser !

Blanche d'Aubeteyre avait écouté avec ravissement les premières paroles de Gilbert. Aux derniers mots, son visage redevint mélancolique et sombre. Elle se leva calme et fière :

— Monsieur de Lusignac, dit-elle avec une suprême noblesse, je ne chercherai pas à dissimuler l'affection que j'ai pour vous. Oui, je vous aime — pourquoi ne l'avouerais-je pas ? — et Dieu m'est témoin que mon vœu le plus cher eût été de passer ma vie à vos côtés, de me consacrer tout entière à vous, de porter dignement votre nom, mais ce bonheur que j'avais rêvé, je ne veux pas le devoir à votre pitié...

— Blanche, vous vous trompez, je vous le jure.

— A quoi bon mentir, monsieur le comte ? Vous aimez ailleurs, je le sais. Ne cherchez pas à me persuader le contraire ; vous n'y réussirez pas, et l'effort que vous feriez serait indigne de vous et de moi. Au reste, je venais, apprenant votre retour, vous faire mes adieux. Je pars...

— Je le sais, et je sais aussi que je vous accompagne.

— Non point malgré ma volonté, je pense ? fit la jeune fille, dont la voix tremblait d'émotion et dont les yeux se mouillaient de pleurs.

— Blanche, permettez que je vous suive. C'est une prière, une supplication que j'adresse à ma sœur ; la repoussera-t-elle ? interrogea Lusignac anxieux.

— Nous verrons ; d'ici à demain — car je ne pars que demain ; — vous connaîtrez ma réponse. Au revoir, Monsieur le comte !

La jeune fille s'éloigna précipitamment. Les larmes l'étouffaient ; elle suffoquait.

— Noël ! s'écria-t-elle en apercevant le vieux serviteur, emmène-moi, mon ami, je t'en supplie.

Noël la considéra un instant.

Devinant tout d'un seul coup d'œil, il hocha la tête et soutint Blanche au moment où celle-ci, à bout de forces, allait défaillir.

Lusignac était resté immobile, à genoux, stupéfié, comme un homme frappé de la foudre.

A peine Mlle d'Aubeteyre s'était-elle éloignée qu'il se releva, et rentrant au logis, donna au laquais flamand, d'une voix brève et saccadée, l'ordre d'avertir Gaspard qu'il eût à préparer immédiatement les portemanteaux.

Mais Gaspard avait, on se le rappelle, obtenu congé : il ne revint qu'une heure après, Gilbert le reçut fort mal, et l'intelligent gascon, pour s'excuser, dut expliquer qu'il était allé souhaiter un bon voyage à Nicole, laquelle partait le jour même avec Mlle d'Aubeteyre.

— Tu mens ! s'écria Lusignac avec colère : Mlle d'Aubeteyre ne quitte Bruxelles que demain.

(A suivre.)